

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

FRANC DE PORT.

PRATIQUE AVEC SCIENCE.

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Deputé du Comité de Richelieu à l'Assemblée Législative,
Elève diplômé de l'Ecole Impériale d'Agriculture de Grignon, Seine et Oise, France
et du Collège Royal Agricole de Cirencester, Gloucestershire, Angleterre—
Rédacteur de la Revue Agricole et du L. C. Agriculturist—
Membre de la Société Impériale Zoologique
d'acclimatation de Paris &c., &c.*

MAI 1864.



SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A LA BATISSE TOUPIN, PLACE D'ARMES,
MONTREAL.

PROGRES AVEC PRUDENCE.

ABONNEMENT \$1 PAR AN PAYABLE D'AVANCE.

LE SOL, C'EST LA PATRIE; AMELIORER L'UN, C'EST SERVIR L'AUTRE.

LE PLUS PUISSANT ENGRAIS, C'EST LA SUEUR VOLONTAIRE DE L'HOMME LIBRE.

REVUE AGRICOLE.

MAI.

SOMMAIRE—Partie Officielle.—Assemblée des Présidents des Sociétés d'Agriculture du district de Québec.—Choix d'un élève boursier pour l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne.—**Partie Non-Officielle.**—Les boursiers des Ecoles d'Agriculture de Ste. Anne et de Ste. Thérèse.—Notre vigne au Canada.—Correspondance de M. Narcisso Pigeon, fabricant de vins.—Appréciation par points de nos Aulmaux de concours.—Le Poids Légal des grains et l'Assemblée Législative.—L'Importation de Reproducteurs Améliorateurs.—La proposition de la Chambre d'Agriculture et les résultats obtenus.—**Travaux de la Ferme.**—Travaux du mois.—Bâtiments de Ferme.—Instruments.—Engagés.—Chomins.—Plantations.—Chevaux.—Bêtes à cornes.—Veaux.—Bergerie.—Porcherie.—Basse-Cour.—Fumiers.—Labour.—Blé.—Orge.—Avoine.—Ségle.—Pois.—Patates.—Carottes.—Betteraves.—Navets.—Mâs.—Oignons.—Lin.—Tabac.—Prairies.—Pâturage.—Le Rucher en Mai.—**Voyages Agronomiques.**—Le Concours Universel Agricole de Paris.—Aptitude à l'Engraisement.—La race Durham.—Type de l'Aptitude à l'Engraisement.—La tête.—L'Encolure.—La croupe.—La culotte.—Femelles.—La race Durham en général.—La Race Devon.—La Race Hereford.—Races Angus et Galloway.—Race Charolaise.—Race Normande.—Aptitude Laitière.—Race Type ou d'Angln.—Tête.—Encolure.—Epaule.—Poltirino.—Ventre.—Croupe.—Ecusson et Pis.—Race Alderney.—Race Guernsey.—Race Ayr.—Race Hollandaise.—Race Flamande.—Race Normande.—Races Suisses.—Race Kerry.—Race Bretonne.—Races de Travail.—Races diverses.—West Highland.—Du Gléno de Birkenhead.—Vojtgland.—Jutland.—Polders ou Holstein.—Galicie et Hongrie.—Pinzgau.—Oberintal de Dux.—Bufflo.—**Le Jardin et les Fleurs.**—Le verger et la pépinière.—Drainage.—Poires naines.—Greffes.—Vignes.—Insectes.—Graines.—Le Potager et le Fruittier.—All.—Asperges.—Betteraves.—Cardon.—Carottes.—Chori et Céleri-rave.—Capucine.—Corfeuil.—Choux.—Choux-fleurs.—Choux de Bruxelles.—Choux-raves.—Champignons.—Concombres.—Couches chaudes.—Couches froides.—Citrouilles.—Cresson.—Fèves.—Fruits.—Fraisiers.—Fumiers.—Engrais liquides.—Graines.—Herbes aromatiques.—Houblon.—Instruments.—Laitue.—Melons.—Moutarde.—Nav.—Oignons.—Panais.—Persil.—Piment.—Pois.—Poireaux.—Radis.—Raifort.—Rhubarbe.—Salsifis.—Tomates.—Topinambours.—Parterre et Gazons.—Herbes vivres.—Roses.—Sentiers pierrolés.—Transplantation.—Verveines et Fetunias.—Sorre.—Orangerie.—**Matériel et Construction.**—But et moyen de l'Architecture.—Solidité.—Distribution.—Décoration.—Les bois de construction.—Qualités requises.—Vices et défauts des bois.—De la division des bois.—Le Chêne.—L'Orme.—Le Noyer.—Le Hêtre.—Le Frêne.—Le Toupilier.—Le Tremble.—L'Aune.—Le Bouleau.—Le Charme.—Arbres à bois fin.—**Revue de la Colonisation.**—Des cantons de l'Est, par M. Drapeau.—Nature du Terrain.—Les rivières Saint-François, Nicolet et Bécaneour.—**Revue Manufacturière.**—Réglements du Bureau des terres de la Couronne au sujet des terrains aurifères.—Nominations des deux inspecteurs.—**Revue Commerciale.**—Les pépinières de Portneuf.—Dépôt de graines.—La compagnie Richelieu.—Prix des Marchés de Montréal.

Partie Officielle.

ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS DES SOCIÉTÉS DU DISTRICT DE QUÉBEC.

A une assemblée des présidents des sociétés d'agriculture du district de Québec, convoqué par le colonel Jos. Laurin, président de la société d'agriculture du Comté de Québec, et tenue à Québec, à l'Hotel de Ville, le quatorzième jour du présent mois et à laquelle étaient présents le dit colonel Joseph Laurin, président de la société d'agriculture du comté de Québec, H. G. Joly, écuyer, M. P. P. président de la société d'agriculture N. 2^e du comté de Lethbinière, H. S. Anderson, écuyer, avocat, président de la société d'agriculture à Québec, P. Lagueux, écuyer, président de la société d'agriculture de Lévis; H. S. Anderson, écuyer, fut nommé président de la dite assemblée et J. B. Delage, secrétaire de la société d'agriculture du comté de Québec fut prié d'agir comme secrétaire.

Le colonel Joseph Laurin, déclara à l'assemblée qu'il avait pris l'initiative en cette affaire dans l'intérêt du district agricole de Québec, et dit que le but de cette assemblée était de choisir parmi les aspirants à l'étude de l'agriculture un sujet qualifié et digne de mériter la bourse de \$50 offerte pour cette

fin à chaque district du Bas Canada par la chambre d'agriculture du Bas-Canada. Après quoi l'honorable Joseph Cauchon demanda à l'assemblée le droit de proposer, à la réquisition de Charles Rhéaume, écuyer, président de la société d'agriculture du comté Montmorency, deux aspirants à l'étude de l'agriculture; M. Guérin, fils de M. Ignace Guérin, cultivateur, de St. Joachim, et R. Langlois, fils de M. Paul Langlois, de St. Laurent, Ile d'Orléans.

M. Joseph Laurin proposa ensuite M. Michel Gauvin, jur. fils de Sieur Michel Gauvin, cultivateur, de l'Ancienne-Lorette, comme aspirant à l'étude de l'agriculture.

L'honorable Joseph Cauchon n'ayant pu produire au moment des délibérations les certificats de capacité des Messieurs Guérin et Langlois, M. Michel Gauvin, jnr. sur motion du colonel Joseph Laurin et ses recommandations, fut unanimement choisi comme étant un sujet digne d'avoir la bourse de \$50 offerte au district de Québec par la chambre d'agriculture du Bas-Canada.

Et après des remerciements votés au président et au secrétaire l'assemblée s'ajourne.

J. B. DELAGE,
Secrétaire.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

LES BOURSIFIERS DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.

DOUS voyons avec plaisir que le district de Québec a déjà pris l'initiative au sujet des bourses créées par la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, en faveur de chaque district judiciaire du Bas-Canada. La somme de \$1000 ainsi appropriée doit subvenir à l'éducation d'un élève pour chaque district dans une des deux écoles d'agriculture de Ste. Anne et de Ste. Thérèse. Nous ne saurions trop insister sur un bon choix des élèves boursiers, et nous recommanderions comme le moyen le plus efficace d'arriver à ce résultat, un examen devant les présidents des sociétés d'agriculture de chaque district, la supériorité devant être récompensée par la bourse de \$50 par année, offerte comme prime aux talents et au travail. Une simple recommandation, ou la protection de tel ou tel président, ne seront certainement pas suffisantes aux yeux du public agricole, si un examen n'a lieu établissant la supériorité et les titres du concurrent heureux, au choix de la commission.

En outre, cette émulation excitée parmi les jeunes élèves de nos écoles communes, attirera l'attention du public plus efficacement, et la cause de l'enseignement agricole y gagnera sous tous les rapports. Ainsi donc pour les autres districts qui n'ont pas encore fait choix de leurs élèves boursiers, non seulement nous comptons sur leur initiative immédiate, mais encore nous espérons que chaque comté au moins aura son candidat et que le mérite seul sera la base du choix des présidents.

NOTRE VIGNE EN CANADA.

DOUS recommandons tout particulièrement à nos cultivateurs les remarques qui suivent sur notre vigne canadienne, par un de nos fabricants de vins les plus entrepreneurs, Mons. Narcisse Pigeon. Déjà aux États-Unis des étendues immenses de leur territoire sont plantées en vigne, dont les produits suffisent en partie à la consommation locale. L'Europe s'est effrayée des progrès que faisait l'Amérique dans cette nouvelle branche d'industrie, et on a prévu le jour où l'importation si considérable des vins européens en Amérique deviendrait impossible. Plus que

cela on craint avec raison que le jour soit proche où les vins Américains lutteront avec les vins Européens sur les marchés d'exportation actuels.

Nous ne prétendons pas que notre climat se prête aussi bien que celui des États-Unis à la culture de la vigne, mais nous prétendons qu'avec un peu de cette énergie d'initiative qui caractérise nos voisins, le Canada contribuerait bientôt sa large part des vins consommés dans le pays. Des expériences récentes, faites sur une certaine échelle, ne laissent plus de doute à ce sujet, et les remarques qui suivent de Mr. Pigeon sont une confirmation des résultats obtenus :

La vigne indigène vaut bien la peine qu'on se préoccupe d'elle, et je suis persuadé que si les propriétaires de terre voulaient la cultiver, ils en retireraient des bénéfices qui les récompenseraient amplement.

Le raisin du pays donne un bon vin lorsqu'on sait le faire, et non une liqueur aigre comme plusieurs sont portés à le croire; mais il donne surtout un vin teinturier très supérieur. On sait que ces sortes de vins servent à colorer ceux qui sont d'une nuance trop pâle.

Ne pouvant me procurer assez de raisins, l'année dernière, j'ai été obligé d'acheter en Europe de ces vins dits *teinturiers*; ils y sont comparativement chers.—Efforçons-nous donc de les faire ici.—J'ose croire qu'on me permettra bien de dire un mot relativement au meilleur moyen de reproduire la vigne.

La méthode maintenant préconisée en France pour la plantation de la vigne, et qui me paraît applicable à notre pays, est des plus simples et des plus économiques en ce qu'elle abrège le temps.

Disons d'abord que la vigne aime une terre aride, composée de sable, de gravier, de pierres et de cailloux; il faut qu'elle glisse aisément à travers la couche de cailloux et qu'elle aille chercher sa nourriture profondément.

Le moyen de reproduction consiste en un semis d'yeux ou de boutons de la vigne. On choisit les petites branches, les jets de vigne les plus beaux et les plus sains; on examine où il y a un œil ou bouton et on coupe en cet endroit la sarment de manière à lui laisser de chaque côté du bouton, une longueur d'un pouce et demi à deux pouces. En avril ou mai, on enterre ces fragments en plantant l'œil ou bouton du côté de

l'atmosphère, et dans le cours de l'été on est sûr d'apercevoir la jeune vigne. On peut compter sur une prompte réussite et on peut s'attendre à obtenir du fruit au bout de deux ans; la troisième année la récolte est moyenne et la quatrième elle est complète.

J'engage bien vivement mes compatriotes à faire de suite des plantations et à essayer au plus tôt cette méthode.

Il ne sera peut-être pas superflu de dire ici que la maison dont je fais partie, paiera, l'automne prochain, plus cher le raisin qu'on voudra bien lui apporter.

NARCISSE PIGEON.

APPRECIATION DES ANIMAUX DE CONCOURS.

 OICI d'après le Mark Lane Express un tableau qui peut avoir son utilité pour les cultivateurs. Il offre un moyen de comparaison et un point de référence, ce qui est beaucoup pour quiconque sait combien il est difficile de représenter par des chiffres des qualités dont on n'a aucun moyen précis de doser la valeur relative. On estime l'animal parfait valoir 50 points, qui se répartissent de la manière suivante entre les parties composantes.

	Taur.	Mont.	Porc.
Conformation apparente générale.....	8	12	10
Longueur et largeur du dos....	8	10	8
Développement de la poitrine... 6	4	4	5
Étendue des hanches et des reins 5	4	4	5
Profondeur et rotondité de la charpente.....	5	4	5
Lés quartiers.....	5	3	3
La tête.....	4	4	9
La peau ou la toison.....	4	5	2
L'ossature.....	3	2	2
La petitesse des cornes.....	2	2	1
	50	50	50

LE POIDS LÉGAL DES GRAINS.

 ES le mois de février 1862, nous avons déjà attiré l'attention de nos agriculteurs sur l'habitude prise par nos marchands d'acheter les grains à des poids impossibles par minot, de manière à tromper nos cultivateurs dans la vente de leurs produits. Ainsi il n'est pas rare sur nos marchés d'entendre les acheteurs offrir tant pour des poids de 66 lbs. au minot, de l'orge de 56 lbs., de l'avoine de 40 lbs., tandis que le poids légal est de beaucoup plus faible. Le cultivateur généralement ne fait pas assez attention au poids demandé, et se trouve fort surpris de la diminution qui en résulte dans le nombre

des minots vendus. C'est pour obvier à la fraude que la loi stipule que les grains auront par minot un poids légal fixe. Mais il y a un proviso détruisant le bon effet de cette loi par cette clause, "à moins de stipulation particulière sur le poids du grain."

Nous croyons que ce proviso devrait être enlevé et remplacé par une amende contre tout acheteur ou vendeur transigeant autrement que par le minot au poids légal. En Angleterre on a dû en venir à une mesure semblable pour éviter les fraudes nombreuses dont les vendeurs étaient les victimes.

Mr. Bourassa le député de St. Jean, pour remplir cette lacune dans notre législation, a présenté cette session à l'assemblée législative un projet de loi destiné à remédier à l'injustice dont les cultivateurs ont à se plaindre. La seconde lecture a été emportée après une division égale et avec le vote de l'orateur. L'influence du haut commerce n'a pas été assez puissante pour étouffer une loi aussi nécessaire à la protection des cultivateurs du pays.

IMPORTATION DE REPRODUCTEURS AMÉLIORATEURS.

 SON assemblée du 8 Janvier 1862 la chambre d'agriculture du Bas-Canada adopta la résolution qui suit :

6. Résolu :—Que dans l'opinion de cette chambre, l'Agriculture retirerait de grands avantages d'une importation, qui serait faite durant plusieurs années consécutives, d'animaux de race améliorée.

Que pour produire les plus grands résultats, comme les plus prompts et les plus universels, cette chambre recommande à toutes les sociétés d'agriculture du Bas-Canada, d'approprier, pour une période d'au moins trois ans, une somme annuelle pour l'importation d'animaux de bonne race.

Que cette chambre pour faciliter ces importations, et diminuer les dépenses, s'engage à faire acheter ces animaux et à les livrer aux différentes sociétés, sans autres frais que ceux d'achat et de transport.

Puis la circulaire qui suit fut adressée par le président à toutes les sociétés d'Agriculture du comté.

A Monsieur le Secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté.

MONSIEUR,

La Chambré d'Agriculture en vous faisant transmettre la résolution qui précède, invite votre société à seconder ses efforts dans cette entreprise, qui doit produire des

résultats considérables et avantageux, surtout si les sociétés veulent donner leur coopération.

Que chaque société destine un quart, un tiers ou son allocation, à l'importation de ces animaux, durant plusieurs années, vous enrichissez chaque comté en permettant à tous les cultivateurs, d'augmenter la valeur des animaux de la ferme, et de développer la cause la plus certaine d'un grand progrès et d'une grande richesse.

Un bien immense est accompli de suite, partout, sans efforts, et qui dev. s'étendre à toutes les branches de l'agriculture.

La Chambre, en se chargeant de voir à l'achat et au transport des animaux, fait disparaître la plus grande difficulté, et permet à chaque comté d'utiliser son appropriation, sans avoir à compter avec les agences et troubles de toutes sortes.

La Chambre peut à bon droit compter sur l'assistance des personnes placées en Angleterre, à la tête des associations agricoles pour lui permettre d'obtenir les meilleures conditions ou les meilleurs renseignements.

Le Président de la Chambre d'Agriculture, L. V. SICOTTE.

Cette proposition prise en considération par les sociétés de comté produisit un magnifique résultat et sans un mal-entendu regrettable, nous aurions réalisé un des projets les mieux conçus pour doter notre agriculture de reproducteurs de choix de toutes les espèces.

Proposition de la Chambre d'Agriculture.

Il avait été compris d'abord que la chambre d'agriculture avancerait les fonds nécessaires aux sociétés à condition qu'elles rembourseraient la somme employée en trois paiements annuels égaux. Ainsi une société désirait importer des reproducteurs pour la valeur de \$600. Au mois de juillet elle recevait les animaux et \$200 étaient retenus sur l'octroi de 1862, plus tard \$400 auraient également été retenus sur les octrois de 1863 et 1864, et après trois années la société se serait trouvée quitte de toute redevance vis-à-vis de la Chambre d'Agriculture. Mais il est un fait constaté aujourd'hui et qui n'est pas assez connu c'est que les étalons donnent un nombre de saillies suffisantes pour rembourser l'argent qu'ils ont coûté, même à un prix minime pour chaque saillie. En sorte que réellement les sociétés n'auraient déboursé que le premier paiement. Les deux autres auraient certainement été rencontrés par le produit des sail-

lies. C'est ce qui est arrivé pour toutes les sociétés d'agriculture qui en ont fait l'expérience, et en particulier pour celle de Beauharnois. L'étalon Clyde importé dernièrement par cette société a donné 90 saillies ou \$360 pour l'année 1861, les saillies ont été portées à 100 pour l'année 1862. La troisième année l'étalon a donc été entièrement payé bien qu'il ait coûté la somme de \$1000. Nous avons dû faire ressortir ces avantages et ils ont été parfaitement compris, en sorte que là où les directeurs hésitaient encore la proposition a été accueillie avec enthousiasme. Un moment de réflexion, en effet, démontre que les animaux achetés par la Chambre d'Agriculture reviendraient nécessairement à un prix bien inférieur à tout animal acheté dans d'autres circonstances. Aujourd'hui qu'arrive-t-il dans le cas où une société ou un agriculteur désirent importer un étalon de choix. Il faut tout d'abord qu'un agent soit chargé de parcourir les écuries en renom pour choisir entre toutes un animal distingué. Après plusieurs jours employés à cette excursion, le choix fait, il faut conduire l'étalon au chemin de fer le plus voisin, puis au port d'embarquement. Là attendre le départ d'un bateau à vapeur pour le Canada. Construire à bord du vapeur une écurie temporaire bien rembourée pour que l'animal ne se blesse pas par le roulis du vaisseau. Pendant tout le trajet depuis l'écurie de l'éleveur jusqu'au débarcadère à Montréal, il faut que l'étalon soit accompagné par un homme soigneux et de confiance dont l'attention constante est nécessaire, surtout pendant les dix jours de traversée pendant lesquels les soins les plus délicats ne peuvent bien souvent empêcher la perte de l'animal importé. C'est ainsi que deux étalons importés par la société d'agriculture du comté d'Hochelaga ont succombé pendant la traversée, et la société a souffert par cet accident une perte de \$2800.

Nous avons eu occasion déjà de nous entretenir avec les directeurs de la compagnie de nos vapeurs transatlantiques de Montréal, au sujet d'une importation semblable à celle dont il est question et ces messieurs nous ont assuré qu'ils feraient tout ce qui est en leur pouvoir pour en faciliter le succès. Ces messieurs nous ont dit qu'ils mettraient volontiers tout l'avant d'un vaisseau à la disposition de la Chambre dans ce but, ils s'abstiendraient pour ce voyage de prendre des passagers de 3e classe pour donner plus d'espace et de confort aux animaux importés. Il n'est pas douteux que dans ces

circonstances un certain nombre d'animaux pourraient être transportés à moitié du prix ordinaire.

Nous avons toujours recommandé l'importation d'animaux de choix comme croisements et ce que nous avons vu pendant notre dernière excursion ajoute encore à nos convictions. Dans plusieurs comtés les moyens employés se bornent aux expositions locales, c'est-à-dire à la distribution pure et simple des fonds du gouvernement parmi les agriculteurs de la localité. Nous nous sommes déjà élevé contre cette concurrence et famille et nous ne répéterons pas les arguments que nous avons déjà donnés. Mais chaque fois nous avons cru devoir suggérer l'emploi d'autres moyens concurremment aux expositions et nous avons rencontré l'approbation la plus entière. Dans chaque localité nous avons rencontré des hommes intelligents parfaitement consciencieux de toute l'importance, des améliorations en agriculture. Mais trop souvent ces hommes sont pieds et poings liés en face d'une majorité qui ne résonne pas et dont les vues étroites ne leur permettent pas de se départir de la routine. Heureusement cette majorité perd tous les jours de sa force et nous pouvons prédire pour un avenir prochain le triomphe des idées progressives pour lesquelles une poignée d'hommes combattent si vaillamment aujourd'hui. La Chambre d'Agriculture par sa proposition avait mis fin à l'indécision des apathies et avait fourni un dernier argument aux agriculteurs avancés. Plus d'une société étaient consciencieuses du peu de résultats obtenus par les concours seuls, mais ne savaient quel système adopter, aussi ont-elles saisi avec empressement le moyen qui leur était offert de doter leur localité de reproducteurs de choix obtenus à un prix minime.

Les résultats obtenus.

Dans quelques localités non seulement la société a voté des fonds pour l'achat de reproducteurs de choix mais même les individus n'ont pas négligé l'occasion qui leur était faite de se procurer des étalons améliorés de toutes les espèces. Ces éleveurs se sont adressés à la société locale à laquelle ils ont donné des garanties suffisantes de paiement, et la société faisait venir ces animaux en son nom par l'intermédiaire de la Chambre d'Agriculture. De cette manière les agriculteurs avaient trois années pour rencontrer le prix de l'importation et cette facilité pouvait donner lieu à des spé-

culations très-avantageuses pour les agriculteurs et pour le pays. Voici la liste des sociétés qui ont répondu à la proposition de la Chambre d'Agriculture.

Argenteuil.—Un étalon et somme votée nécessaire. *Beauharnois.*—Un taureau et somme votée \$500. *Bellechasse.*—Un taureau Durham, deux taureaux Devon, dix béliers Southdam et somme votée nécessaire. *Deux-Montagnes.*—Un étalon percheron et somme votée \$800. *Laprairie.*—Un étalon Percheron, un bélier Leicester, un belier Cotswold et somme votée \$800. *L'Islet.*—Un étalon Percheron et somme votée \$400. *Lotbinière.*—Un étalon de chasse, un taureau Ayrshire, un bélier Leicester et somme votée \$800. *Kamouraska.*—Un étalon Percheron et somme votée \$600. *Pontiac.*—Un étalon de gros trait, un bélier Leicester et somme votée \$300. *Portneuf.*—Un taureau, un bélier, un verrat et somme votée \$200. *Quebec.*—Un étalon de chasse et somme votée \$1000. *Richmond.*—Un taureau Durham, deux béliers Leicester et somme votée \$600. *Témiscouata.*—Un étalon Percheron, un bélier, un verrat et somme votée \$500. Formant un total approximatif de \$6,500.

Nous sommes en mesure de dire que d'autres sociétés étaient en pourparlers dans le même but et sans le mal-entendu qui changeait les conditions de l'Importation nous ne craignons pas de dire que \$20,000 auraient été ainsi votés à l'Importation d'animaux de choix. Cet important sujet a reçu toute l'attention qu'il mérite du Comité de l'Hon. George Brown pour s'enquérir des moyens les plus efficaces d'améliorer notre Agriculture et nous sommes portés à croire qu'il sera recommandé au gouvernement une avance de capital suffisant pour arriver au but que se proposait la Chambre d'Agriculture. L'initiative de la Chambre d'Agriculture en attirant l'attention sur cette mesure si désirable n'a pas été sans résultat pour l'avenir.

Le comité des deux chambres législatives a pris aussi en considération l'importante question des fermes-écoles, ainsi que celles des primes régionales, des statistiques agricoles mensuelles et du drainage. Nous ne saurions trop espérer de ce comité, dont nous avons l'honneur de faire partie, et, à voir l'unanimité qui existe entre tous ceux qui le composent, il n'est pas douteux que l'agriculture du pays ne soit au moment d'en retirer des avantages considérables depuis longtemps demandés mais jamais obtenus.

TRAVAUX DE LA FERME.

TRAVAUX DU MOIS.

C'EST à peine si nos champs se sont dépouillés de leur blanc mantau de neige, et la saison avancée exige la plus grande promptitude dans tous les travaux des semailles. Le cultivateur soigneux ne perdra pas un instant depuis l'aube du matin jusqu'au crépuscule du soir. Il y va de l'avenir de la récolte et nous savons tous combien il est désirable en face de la gêne de nos campagnes, que les produits soient abondants et permettent aux cultivateurs de rencontrer les obligations contractées au moment du besoin. Ainsi tant que le dernier grain de semence ne sera pas enfoui, il ne doit pas y avoir un moment de repos. "Semaille hâtive, récolte productive."

Bâtimens de ferme.

Le mois de mai est celui qui se prête le mieux aux blanchissages. Nous n'avons pas à craindre les tempêtes de vent ou de pluie et la peinture aura tout le temps nécessaire de se durcir et de se bien incorporer au bois avant que les rayons du soleil de juin ne puisse la faire souffrir. Les bâtimens doivent être mis sans retard en état de propreté irréprochable; les réparations seront commencées immédiatement après les semailles.

Instruments.

Ils doivent être prêts à donner un bon travail; mais aussitôt leur usage terminé il est bon de les réparer, peindre, et mettre à l'abri.

Engagés.

Être très-particulier sur le choix des hommes. Ne pas se laisser gagner par le bas prix du salaire. Un homme sûr ne coûte pas plus à nourrir et donne deux fois plus d'ouvrage qu'un engagé sans courage ou sans tenue. Éviter avant tout l'usage des boissons alcooliques.

Chemins.

L'entretien des chemins sur la ferme est de la plus haute importance. On évitera des accidents au moment des transports, soit des fumiers, soit des récoltes, alors que le temps est très-précieux. Les ponts sur les fossés seront relevés de manière à ne pas obstruer par leur affaissement, le cours des eaux d'égouttement. Souvent un seul pont mal entretenu noiera plusieurs pièces dont es rigoles deviendront inutiles.

Plantations.

Le grand défaut de nos campagnes est le manque d'arbres à fruits et d'ornement, dont l'ombrage est si désirable pour le confort des troupeaux au pâturage, pendant les chaleurs de l'été. Chaque fois qu'on aperçoit un bosquet ou un verger, on peut compter sur la bonne tenue de la ferme que le cultivateur soigneux a su orner de plantations.

Chevaux.

Voici l'époque de la mue et il ne faut pas négliger le passage des chevaux au complet avec l'étrille, le peigne, la brosse et l'éponge. Au retour du travail, bouchonner vigoureusement et laver la tête, les sabots et les canons. Nourrir abondamment; ne jamais surcharger de travail. Les juments poulinières avancées en gestation, seront placées dans des "box" ou elles seront laissées libres, avec une épaisse litière, une nourriture succulente et de l'exercice tous les jours. Pendant les premiers jours de travail il faut éviter de donner aux chevaux du foin coupé mêlé de farine, car alors la transpiration sera plus abondante et la peau sera exposée à se blesser sous le harnais. Il faut donner, en commençant, l'avoine pure et non moulue.

Bêtes à cornes.

Au moment où les jours chauds du printemps commencent, il est important de donner aux bêtes à cornes une nourriture composée de racines fourragères telle que betteraves, carottes, navets, choux. Le passage avec l'étrille, deux fois par jour est indispensable. Une ration de farineux aux vaches laitières, et aux bœufs de travail donnera les meilleurs résultats à cette époque. Les jeunes vaches seront traitées 3 fois par jour pour augmenter leur aptitude laitière, c'est un préjugé de croire qu'on obtient une extension des glandes mammaires en y laissant accumuler le lait, on n'obtient au contraire qu'une sécrétion moins abondante du produit que l'on désire.

Veaux.

Lorsque le lait vaut plus de six sous le pot, il est plus économique d'élever les veaux au lait écrémé avec une ration de farineux, que de les laisser au pis de la mère. A la naissance il faut donner le lait immédiatement après la traite et continuer pendant huit jours, ensuite on ajoutera du lait écrémé avec une légère quantité de fa-

rine d'orge on d'avoine, préalablement ébouillantée et bien trempée.

Borgerie.

Séparer les brebis mères du troupeau. Faire la visite de chaque mouton et lui enlever les ordures qui pendant l'hivernement se sont attachées à sa toison. Abriter contre les mauvais temps.

Porcherie.

Les truies portières recevront une nourriture riche et aqueuse, composée de farineux et de fourrages—racines, tels que betteraves, carottes, navets. Une abondante litière et beaucoup de propreté sont nécessaires. Au moment de la paturition, il faudra remplacer la paille longue, par du bran de scie, ou de la paille hachée, afin d'éviter que la mère en se couchant n'écrase ses petits cachés à sa vue par une litière trop épaisse et trop longue.

Eassecour.

Mettre dans le poulailler des boîtes de cendres dans lesquelles les poules pourront se rouler et, si leurs excréments sont trop liquides, ajouter à la cendre un peu de soufre noir (sulfure de mercure). Blanchir et nettoyer le poulailler avant que le fumier de l'hiver n'ait fermenté ce qui est mortel. Laisser les poules errer autant que possible pourvu qu'elles ne s'attaquent pas aux plates bandes des jardins. Les couvées seront tenues au sec et proprement, et on aura soin de ne pas donner à une poule plus de poulets qu'elle n'en peut couvrir lorsque le temps est froid.

Fumiers.

Ils gagnent toujours à être enfouis aussitôt que possible après leur transport du tas sur le champ. On appliquera de suite une fumure abondante dont les résultats seront visibles, plutôt que d'épandre la même quantité d'engrais sur toute l'étendue de la ferme en une couche imperceptible. Employer le plâtre, les cendres, la chaux ou même le guano, là ou les semences, ont besoin d'un coup de fouet, au départ, mais ne jamais employer ainsi les fumiers. Les gazons, la tourbe, les pailles, les foins grossiers peuvent être mis en composts en les stratifiant par couches successives avec un quart de fumiers d'étable. Dans l'espace de 4 à 6 semaines, le tout, aidé de deux ou trois façons, sera à l'état d'engrais bien décomposé. L'addition de puein ajoutera encore à ses propriétés fertilisantes.

Labours.

Ne labourer que lorsque la terre est mouette. Trop humides les argiles se dur-

ciront au soleil, trop sèches elles se laboureront difficilement et en mottes. Egoutter avec soin par de nombreuses rigoles les champs qui le réclament.

Blé.

Il faut semer de bonne heure ou au mois de juin. Labourer le plus tôt possible et tremper la semence pendant quelques jours avant les semis. Sécher avec du plâtre ou de la chaux éteinte. Semer à raison de 1 minot et demi à l'arpent, pour étouffer les mauvaises herbes et protéger le sol contre la sécheresse.

Orge.

Elle demande une terre de bonne qualité, ni trop humide ni trop sèche. Semer à raison de 1 minot et demi à l'arpent, après une récolte sarclée ou sur une prairie labourée de bonne heure l'automne précédent. Herser lorsque la terre est chaude et bien pulvérisée.

Avoine.

Semer plutôt sur terre argileuse, à raison de trois minots à l'arpent.

Seigle.

Semer de bonne heure sur terre légère et riche, à raison de deux minots à l'arpent.

Fois.

Sur terre argileuse pas trop riche, et en terre par un léger labour, ou avec un scarificateur pour empêcher qu'ils ne soient lavés hors de terre par les premières pluies. Un minot et quart à l'arpent. Mêler un peu d'avoine pour les empêcher de verser et de pourrir du pied.

Patates.

La plus grande garantie des succès repose dans une plantation hâtive, outre l'avantage, près des centres, de pouvoir vendre des patates nouvelles. Là où l'on craint la pourriture, semer sans fumier sur un labour de prairie avec un peu de cendre de bois dans le billon. Semer une espèce hâtive.

Carottes, betteraves, navets.

Semer de bonne heure sur une terre profonde, bien ameublie et nette de mauvaises herbes. Après avoir roulé, semer en lignes espacées de 24 pouces pour permettre le nettoyage à la houe à cheval. Deux livres de carottes et quatre livres de betteraves à l'arpent sont suffisantes, on les fera tremper avant le semis, les carottes pendant 5 jours et les betteraves, trente six heures.

Mais, (blé d'inde)

Préparer la terre de bonne heure avec une fumure, mais ne pas semer avant le 15 mai.

Oignons.

Employer de la graine faite dans le pays et semer selon la méthode de Mr. de Ste. Marie, décrite dans le numéro de mars. Il est bon de semer, la première année surtout de la graine de carotte et d'oignon en même temps, en sorte qu'après l'arrachage des oignons, les carottes prendront tout le terrain. Quatre livres de graine d'oignon et 1 livre et demie de graine de carotte suffiront par arpent.

Lin.

Cette récolte n'occupe le terrain que très-peu de temps et suit une récolte sarclée ou céréale. Elle exige un sol bien pulvérisé, riche, et résistant à la sécheresse, tout en étant exempt de mauvaises herbes. Pour la graine, deux minots de semence sont suffisants en tout cas, mais pour obtenir une fibre délicate, trois minots de semence à l'arpent peuvent être nécessaires.

Tabac.

Semer une grande cuillerée de graines sur un carré de 18 pieds, destiné à la pépinière, et pouvant donner un nombre de plants suffisants pour un arpent de terre. La levée est lente. Préparer le champ par un enfouissement de compost riche. Réserver de plus une quantité suffisante d'engrais en terreau pour étendre en couverture et enterrer par un hersage au moment où les plantes sortent de terre en juin.

Prairies.

Rouler sur les terres légères aussitôt qu'elles sont assez essuyées pour permettre le passage des chevaux, et sur les terres argileuses herser vigoureusement de manière à enlever toute la mousse, les mauvaises herbes. Semer de la graine de mil ou de

trèfle sur les endroits faibles, avant ces opérations, puis appliquer des engrais de toutes sortes en couverture. Enlever les roches. Ne pas économiser la semence sur les nouvelles prairies; un quart de minot de mil et huit livres de trèfle.

Paturage.

Enlever les pierres et les mettre en clôtures, arracher les mauvaises herbes. Horsor vigoureusement et semer de la graine de mil ou de trèfle abondamment avec engrais pulvérisé. Ces travaux doivent se faire de suite, alors que le sol est encore ouvert par les gelées.

LE RUCHER EN MAI.

Les Abeilles commencent à butiner sur les fleurs pendant le mois de Mai et à se charger de pollen; mais ce qu'elles peuvent ainsi utiliser ne constitue pas une ressource certaine. Les jours humides et froids les Abeilles ne s'aventureront pas en dehors de la ruche; et une forte gelée peut détruire toutes les fleurs en quelque temps. L'inactivité engendre chez elles, la guerre et le pillage. On pourra leur donner une ration de farine mais bientôt elles n'en voudront plus. Nettoyer les planches de la ruche et enlever les Abeilles mortes des gâteaux. Les colonies non-suffisamment approvisionnées ont besoin de sucre, ou de sirop, le pollen ne suffit pas. Distribuer en petites quantités et trois fois la semaine en ayant soin de placer le miel à l'abri des voleuses. Il est bon de tenir l'entrée des ruches à moitié fermée pendant tout le mois de mai, pour empêcher le pillage des familles faibles.

VOYAGES AGRONOMIQUES.**LE CONCOURS UNIVERSEL AGRICOLE DE PARIS.**

CE qui distingue plus spécialement l'agriculture d'aujourd'hui c'est l'étendue des moyens employés à résoudre les grands problèmes de son amélioration. De tout temps les expositions, en éveillant parmi les concurrents une ambition jalouse de supériorité, ont largement contribué au perfectionnement des produits, et de tout temps aussi les enseignements obtenus par la comparaison des articles exposés, ont également contribué à la solution

des questions les plus difficiles de la pratique agricole. Mais jamais on n'avait espéré réunir sous un même toit les agriculteurs des deux mondes; luttant de progrès dans la grande arène d'une exposition universelle, ouverte au monde entier par la civilisation du 19^e siècle. Il appartenait à la France d'inaugurer cette ère nouvelle dans laquelle l'agriculture est entrée. Le palais d'industrie qui avait reçu les produits variés de toutes les nations ne suffisaient plus à contenir les types reproducteurs de la seule industrie agricole.

Là, l'année précédente, étaient étalés les diamants et les pierres précieuses, les étoffes d'or et de soie, les tapisseries des Gobelins et les porcelaines de Sevres, les parfums de l'Orient et les fines lames de Damas, tous les engins de la production humaine activement à l'œuvre de leurs créations merveilleuses, toutes les richesses du monde manufacturier. Aujourd'hui ce grand étalage est remplacé par des troupes de choix venus des riches pâturages de la vallée d'Auge et des hautes montagnes de la Suisse, des parcs les plus renommés de l'Angleterre et des steppes de la Hongrie, des domaines des plus grands rois, et du plus petit champ du plus humble de leurs sujets.

Habilement divisés par espèces, par races, par âge et par aptitudes, ces reproducteurs offraient une étude précieuse et peu commune que nous ne devons pas négliger. Combien nous eut-il fallu de temps pour aller successivement dans chacun de leurs pays étudier les qualités de ces animaux de choix, et encore la comparaison eut-elle été bien difficile, en raison des distances qui séparent chaque race, nous pourrions dire même les individus marquants de la même race. Mais ici, la sélection était toute faite, ils se touchaient; des races Hongroises aux races Anglaises, de la vallée d'Auge aux montagnes de la Suisse, il n'y avait que la largeur du palais d'industrie. Aussi, pendant trois longues semaines nous fûmes chaque jour à notre poste d'observation. Employé comme sous-commissaire de l'Exposition par le gouvernement Français, nous avions nos entrées au palais d'industrie de 5 heures a.m. à 8 heures p.m., et ce privilège nous donna mille occasions de voir de près chaque animal aux heures du pansement le matin et le soir alors que les employés seuls étaient admis.

Ce sont nos notes, prises sur les lieux, sur toutes les races exposées, que nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs, et nous croyons pouvoir affirmer qu'ils trouveront dans notre appréciation de chaque race des renseignements qu'ils ne trouveront pas ailleurs, parce que jamais une occasion aussi favorable ne s'était offerte à leur étude comparative.

APTITUDE A L'ENGRAISSEMENT.

POUR faciliter l'étude des types qui se trouvaient à l'exposition, j'ai dû diviser les animaux en trois grandes classes, savoir : les animaux aptes, 1o. à l'engraissement, 2o. à la production de lait, 3o. au travail. Puis pour établir des

subdivisions parmi les différentes races: après avoir étudié les plus beaux types, je m'en suis servi comme point de comparaison pour étudier les autres individus.

La race Durham.

Le Durham primitivement formé par le croisement de vaches hollandaises avec les taureaux du pays a été amélioré par les procédés Bakewell en 1775 par les frères Collins, fermiers de Darlington, dans la grasse vallée de la Tees. Les résultats furent tels qu'en 1810, 37 bêtes, dont 12 au-dessous d'un an, furent achetées 178,000frs. L'engraissement est possible dès l'âge de deux ans, rendement près de 75 par 100 p.v.

J'ai d'abord parcouru les bêtes d'engrais, en prenant pour type le Durham dont j'avais un magnifique échantillon dans le no. 69, Taureau âgé de 34 mois, ayant remporté plusieurs prix et médailles dans les concours anglais et dont on avait offert l'an dernier 30,000 frs.

Le même propriétaire Mr. Townley, de Townley-Hal a remporté les premiers prix pour les femelles au-dessus de 2 ans et au-dessous. Les renseignements que je pus prendre auprès des vachers m'apprirent que les génisses étaient saillies de 14 à 15 mois, que les veaux étaient nourris à la mamelle en leur réservant tout le lait de la mère, plus tard on ajoutait du foin et des navets.

Dans le cas d'un jeune taureau, on commençait à le faire saillir de temps en temps à 1 an ou 14 mois, pas assez pour le fatiguer, mais "to keep him in order." Plus tard on lui fait saillir jusqu'à 6 vaches en un seul jour. Les jeunes taureaux font généralement de plus beaux produits. On leur fait saillir aussi des génisses qui sont de taille à les recevoir. Un taureau fait la monte jusqu'à l'âge de 5 ou 6 ans.

Dans le cas d'une jeune femelle, après s'être nourrie du lait de la mère pendant 5 mois, avec l'addition d'une nourriture en foin vert délicat, on la fait saillir à l'âge de 14 ou 15 mois. On est souvent forcé d'agir ainsi parce que plus tard la génisse prenant trop d'embonpoint ne retient pas. Et il est à remarquer que souvent ces premiers veaux sont très-beaux. Bien que les génisses deviennent mères à 2 ans à peu près, leur développement n'en souffre pas. Plus tard elles font leurs veaux très-bien, quoique souvent dans un état de graisse très-avancé, peut-être est-ce dû aussi au petit volume des veaux Durham en général. Des vaches donnent en moyenne 2½ à 3 gallons par jour et conservent leur lait jusqu'au 5me mois à peu près.

Type de l'aptitude à l'engraisneur.

Si je prends pour type du taureau le no. 69, 1er prix de 34 mois, je trouve d'abord comme conformation générale, une poitrine vaste, et un grand développement de la hanche. Poitrine vaste indique sa largeur, déterminée par l'espacement des membres antérieurs, sa forme cylindrique surtout derrière les épaules, où il existe généralement une légère dépression. Ensuite sa profondeur, de sorte que le fanon se trouve à la hauteur du genou. Sa longueur en sorte que sa capacité soit la plus considérable possible.

Pour le grand développement comparatif de la hanche, il indique un flanc court, et puis une culotte bien fournie, qui fait tout le prix de la conformation Durham. En effet, c'est par sa culotte surtout que le Durham brille, c'est là que s'accumulent toutes les richesses, produites par sa conformation. Grande longueur et grande largeur de l'arrière train.

La tête.

Entrant d'avantage dans les détails et commençant par la tête. On lui trouve de la largeur, peu de longueur, mais de la profondeur, surtout à la naissance du col. La tête est une pyramide tronquée, muffle large, bouche petite, chanfrin large, se fondant avec le front; yeux "dropping," comme me disait le vacher, et regard légèrement ombrageux; cornes petites, jaunes et légèrement recourbées en haut; oreilles petites, rondes, peu garnies d'un poil fin et court; peau blanche à l'intérieure; ganaches bien musclées; auge large et rempli, le tout se fondant bien avec.

L'encolure et la Poitrine.

Courte et légèrement chargée, elle décrit une légère courbe qui donne l'idée d'une encolure rouée; on ne distingue ni sa naissance ni sa fin. Les muscles se fondent avec ceux de l'épaule; pas un pli, pas une dépression, qui accuse la pointe de l'épaule ou la présence du scapulum. L'on passe insensiblement de l'encolure à la poitrine.

Elle est large, longue et profonde; l'épaule se trouve droite, et bien musclée; le fanon rond et bien sorti est ferme au maniment; les membres antérieurs sont bien distancés, ossure fine, elle tient entre l'index et le pouce à peu près au canon; dépression derrière l'épaule bien remplie par un tissu moëlleux et souple qui indique la facilité à se charger de graisse; dos large, point de saillie des apophyses épineuses. Partout une peau "like a lady's glove," fine et souple, se distendant à vo-

lonté, le tout recouvert d'un poil velouté particulier qui se hérissé en passant légèrement le dos de la main de haut en bas et de bas en haut, c'est le signe particulier du Durham, tel que je l'entendis de la bouche d'un éleveur.

La Croupe.

De la poitrine on passe insensiblement à la croupe; le flanc est court et bien rempli; les reins offrent la plus grande largeur; les hanches dans un plan parfait, de même que le prolongement de la groupe jusqu'à la naissance de la queue, qui ne s'attache qu'à la pointe de l'ischium. C'est cette rectitude et la grande longueur qui font toute la beauté du Durham. Elles déterminent le plus grand volume des quartiers de derrière qui renferment les morceaux de premier choix.

La Culotte.

C'est encore une des beautés du Durham et elle se remarque déjà dans les animaux fort jeunes, de 14 mois. Bien descendue elle forme avec la hanche un parallélogramme parfait. Vue de côté, elle contribue aussi à la régularité du parallélogramme dans lequel s'inscrit le Durham bien conformé. Ce parallélogramme descend en avant de l'épaule jusqu'au fanon, décrit alors une ligne droite jusqu'à la culotte, remonte jusqu'à la pointe de la croupe et se prolonge en une ligne parfaitement droite au-delà du garrot.

Vue en avant, le Durham s'inscrit également dans un parallélogramme renversé, dû à sa grande largeur d'épaule, et de poitrine. Pour la queue elle est assez courte, aplatie et garnie à sa base de poils longs et soyeux.

Femelles.

Pour les vaches, si je prends pour type le no. 93, 1er prix appartenant au même propriétaire. Je trouve encore plus de finesse dans la tête qui est microscopique comparativement au volume du corps; mais muffle large; encolure moins chargée, plus courte; cylindricité parfaite, grande largeur et rectitude parfaite du dos; maniements à la base de la queue; hanches larges et droites, présentant la forme d'une table; membres antérieurs et postérieurs bien distancés; flandrine de 1er ordre; pis peu apparent; veines abdominales imperceptibles de même que les sources, tant tout le corps est couvert d'un abondant tissu adipeux, bien rempli et élastique sous le doigt. Nulle part les os sont saillants, bien plus on ne peut les sentir que légèrement sur le scapulum. Ce

qui ne contribue pas peu à la rotondité des formes, etc.

La race Durham en general.

Ce sont là les beaux types du Durham, mais il s'en faut que tous aient cette conformation. C'est une poitrine un peu étranglée, une tête un peu forte, une encolure mal fondue. Ces petites difformités se remarquent surtout dans le Durham français, déjà dans ceux qui ont été introduits d'Angleterre, soit que les types aient été mal choisis, soit que le climat ou la nourriture aient influé sur la conformation, mais surtout dans les Durham nés et élevés en France. Il y en a fort peu de passables, mais beaucoup d'impossibles. La poitrine s'est étranglée, le col est mal fondu, le flanc creux, les côtes se dessinent presque, la culotte s'arrondit, la corne est grossière, le fanon devient pendant; en un mot, cette race exerce une délicatesse, produit de l'art, ne se soutient qu'avec les mêmes soins qui l'ont créée. Tant qu'on ne pourra lui fournir la même nourriture, les mêmes soins, le même climat, on ne pourra se flatter de faire de beaux échantillons.

Ces influences locales sont d'un poids énorme dans les produits. Ainsi il y avait des Durham anglais qui, avec le même climat et les mêmes soins à peu près avaient pourtant une conformation vicieuse. Il y avait parmi les vaches de très-bonnes laitières, à la conformation osseuse et qui devaient donner leurs 5 à 6 gallons par jour.

RACE DEVON.

C'EST une race de montagnes qui travaillait beaucoup autrefois et est encore soumise au travail sur quelques points; elle est petite, mais admirablement conformée.

Elle était représentée par un petit nombre d'individus qui avaient été poussés, je crois. Comparés aux Durham, ils ont plus de finesse dans la tête, mais des cornes énormes quoique fines. Le corps est assez cylindrique et la poitrine assez ample; pourtant il y a moins de largeur dans l'avant et l'arrière-train, le manèment du fanon est moins beau. Mais la culotte surtout pèche, non par son volume, qui est fort remarquable, mais l'ischian est trop avalé. La culotte décrit une courbe tout à fait particulière, faisant assez l'effet de l'arrière-train d'un porc. La queue est courte et garnie de poils soyeux. Les vaches avaient une très-jolie conformation de bêtes d'engrais, beaucoup de finesse, mais elles doivent être

très-mauvaises laitières, si on en juge par le pis, qui est très-petit et couvert d'un poil grossier et long. Le cuir a de l'épaisseur et peu de souplesse comparativement à celui du Durham. Le vacher me dit que ces vaches donnaient 3 gallons par jour. En général, cette race a moins de taille, mais elle est assez propre à l'engraissement; vient ensuite le Hereford, qui offre moins de finesse, poil moins velouté, extrémités osseuses, plus grosses, et la taille beaucoup plus élevée. Culotte moins développée et poitrine moins ample.

RACE HEREFORD.

A PRÈS le Durham, qui est pour les bœufs ce qu'est le Dishley pour les moutons, vient le Hereford et le Devon, qui peuvent être comparés aux South Down et aux Cheviots. Le Hereford suit le Durham et est même plus recherché, comme précocité égale et engraissement, joints à plus de rusticité. Le Herefordshire n'a que des terres de fertilité médiocre. Aussi on n'y fait que l'élevage; l'engraissement se fait dans les comtés plus riches, où ils prennent tout leur développement. Tomkins, contemporain de Bakewell, a perfectionné le Hereford.

RACES ANGUS, GALLOWAY.

CETTE race, qui paraissait en France pour la 1re fois a été fort bien représentée par des individus primés déjà en Ecosse et véritablement remarquables, plus pourtant par leur masse que par leur conformation. On doit distinguer deux races dont l'une l'Angus qui a remporté le 1er prix, a plus de finesse que le Galloway, qui a quelque chose de plus sauvage.

Comme masse cette race est sans contredit ce qu'il y a de mieux. Son pelage uniforme et noir ne contribue pas peu non plus à l'aspect général. La tête est forte et dépourvue de cornes, le front rétréci à son sommet est couvert d'un poil grossier et frisé. L'œil saillant est ombrageux. Le col est fortement chargé et roué; se fond mal avec les épaules. Le fanon est pendant et mal rempli. Les membres antérieurs assez peu distancés. La poitrine est étranglée derrière les épaules, comparativement au Durham. Les os sont mal couverts de muscles, qui n'ont pas la mollesse, l'élasticité du Durham.

Bien que la poitrine soit longue et conique, le flanc est long aussi par le fait de la grande longueur de l'épaulé à la hanche, ce qui est un défaut pour une bête d'engrais.

Enfin de la hanche à la pointe de la fesse la longueur est petite comparativement. Les reins ont assez peu de largeur de même que les hanches, et la culotte en s'arrondissant ne descend pas si bien que dans le Durham. En somme c'est une race qui a trop de longueur, et qui a besoin de perfection pour s'inscrire dans les différents parallélogrammes dont les angles ne sont pas remplis. La peau a assez de finesse, mais n'a pas la souplesse du Durham. L'e pas cette race n'a pas la précocité de ce dernier.

Pour les vaches leur conformation m'a plu énormément, surtout les génisses de 2½. Le corps présente moins de longueur, la tête est délicate et n'a pas cette expression de férocité qui caractérise le taureau de cette race. Elles sont généralement mauvaises laitières. Bien que flandrine superbe, une de ces vaches, avec 6 trayons et beaucoup de largeur dans l'écusson, n'avait pas de traces de veines mammaires, non plus que de sources.

RACE CHAROLAISE.

CETTE est sans contredit la 1re race d'engrais française. Assez bien représentée à l'exposition, j'ai pu en étudier les caractères. La tête est légère quoique garnie de cornes assez longues, mais fines. Mais le col se fond mal avec de larges épaules assez peu garnies de muscles, de manière à sentir le scapulum. La poitrine est large plutôt que longue et profonde. Le fanon est pendant et peu chargé. Derrière les épaules la dépression est très-forte, et l'étranglement de la poitrine est d'autant plus saillant qu'elle est suivie d'un ventre de vache, qui la plupart du temps détermine l'encolure. Le flanc est long, mais surtout l'arrière train pêche, la croupe est avalée, et il n'y a pas de culotte descendue; c'est une courbe assez légère. Ajoutez à cela le peu de largeur qu'il y a entre les hanches saillantes, et l'arrière train sera déficient. Pour les extrémités, elles sont encore beaucoup trop fortes. De même le poil n'a pas de velouté, bien que la peau soit peu épaisse et souple.

RACE NORMANDE.

TOUTES bêtes d'engrais cette race a beaucoup à faire pour atteindre à la perfection du Durham. Elle présente des individus de taille énorme, mais comme conformation il y a beaucoup à reprocher. La tête, en général trop grosse, est reliée au tronc par une encolure mal fondue. Le fanon est pendant et ses membres antérieurs resserrés. La dé-

pression derrière les épaules est énorme. Le flanc long, l'arrière-train comparativement peu large, croupe avalée, culotte mal descendue. Grande longueur de l'épaule jusqu'à la hanche, et pas de longueur de la hanche à la pointe de la fesse. Le ventre est conique, entraîne l'encolure peu marquée pourtant, mais derrière le garrot surtout. Membres à ossure grossière. Peau sans finesse ni souplesse. Peu de précocité. Les vaches sont généralement mieux, quelques-unes forment très-bien le parallélogramme. L'encolure est mal fondue, la peau, plus souple, a plus de finesse, le fanon est mieux rempli. La poitrine moins étranglée. Il n'est pas douteux que par sélection seulement et un régime convenable cette race ne fût promptement améliorée pour l'engrais. Il est vrai pourtant que les extrémités ont encore beaucoup de longueur.

Pour les autres races, elles avaient trop peu d'aptitude à l'engraissement pour être classées comme telles. Il y avait quelques beaux croisements de Durham menéau, normand, mais en général, ils étaient assez peu améliorés. Il y avait la rectitude du dos, largeur de la hanche. Mais la culotte faisait généralement défaut, de même que la longueur des extrémités. Le fanon péchait aussi par son peu de proéminence.

APTITUDE LAITIÈRE.

Race type ou d'Angeln.

CETTE race est sans contredit le type de la laitière, s'il faut en juger par les 7 individus présentés à l'exposition. Il y avait 4 vaches, 2 génisses et deux taureaux; le tout a été vendu 2000f, on devrait dire donné, car certainement ces vaches valaient mieux comme conformation que le premier prix Ayr qui valait 3,750f, £150. Ces animaux, venus du Danemark, ont peut-être été choisis entre beaucoup, mais il n'en est pas moins vrai que les individus choisis présentaient l'idéal du beau, et qu'ils me servirent de type comme laitières. Plus d'un connaisseur était de mon avis, et le vacher lui-même (français) la regardait comme la meilleure.

Tête.

Fine et allongée, elle présentait assez de largeur entre les yeux, mais le chanfrein était mince et le muffle petit. Les yeux vifs sans être saillants, cornes légères en forme de croissant, dirigés en haut. Mais surtout peu de profondeur à la base de la tête. Des oreilles longues, garnies de poils longs et légers, à l'intérieur, humeur sébacée jaune abondante.

Encolure.

Longue et grêle, forte dépression derrière les ganaches, et faisant couteau dans la planche à son insertion dans la poitrine. Excessivement peu d'épaisseur, mais beaucoup de profondeur, forme un trapèze allongé. Garnie d'un fanon pendant formant le carreau. Le tout couvert d'une peau excessivement fine et de nombreux petits plis.

L'épaule.

Fortement obliques, elles s'unissent à la partie supérieure pour former le garrot, qui saillit très-visiblement par rapport à l'encolure qui finit et au dos qui commence. Excessivement peu garni de muscle, le scapulum se sent parfaitement à travers une peau fine et souple qui dessine sa forme triangulaire, de même que sa crête acromienne. L'acromien fait là une dépression très-marquée à la pointe de l'épaule; le membre se prolonge également émacié et fin, tant son osseur est délicate. L'espace compris entre les deux rayons antérieurs est si peu large que, bien que les deux scapulum se touchent, on les dirait droits et perpendiculaires. Aussi la poitrine offre-t-elle très-peu de capacité. En avant de l'épaule il y a une large dépression où s'enfonce la base de l'encolure, de manière à faire ressortir la pointe de l'épaule.

Poitrine.

Très-resserrée, elle présente un étranglement marqué à la base du garrot, derrière les épaules, et sous la poitrine, derrière le garrot. Les côtes sont plates et saillantes à travers une peau mince et souple. La dernière, fortement distancée, sert à soutenir le ventre à sa naissance. Le dos, court, présente une arrête haute et tranchante, où chaque vertèbre désunie donne naissance à une saignée profonde aux dernières côtes.

Ventre.

Très-développé, il forme un cône parfait avec la poitrine. Les reins sont larges et longs, de manière à former une base solide aux muscles abdominaux et plus de capacité. Le flanc est également long et creux, la corde beurrière fortement développée.

Croupe.

Longue et large sur les hanches. Celles-ci sont fortement saillantes de même que les ischiurs, de manière à laisser un large passage au veau. La fesse et la culotte sont minces, de manière à laisser le plus d'espace au pis. De plus, ces muscles peu chargés indiquent la puissance sécrétoire. La queue, très bien attachée et se

dessinant depuis les hanches, est mince et noueuse, quelquefois contournée. Quoique mince à sa base elle s'amincit encore jusqu'à son extrémité qui est terminée par des poils longs et soyeux. La queue descend plus bas que la pointe du jarret. L'anus, fortement renforcé, offre des replis cutanés nombreux. En dessous de la vulve se remarque une dépression due à l'émaciation des muscles, dans laquelle se dessine une suite de nodosités. Signe assez rare, je crois.

Ecusson, Pis, &c.

Flandrines de 1^{re} classe, avec ovales, Peau souple et fine, grasse au toucher. Couleur jaune. Très-distendu avant la lactation, replié au contraire après. Veines mammaires, flexueuses, variqueuses, grosses, et s'insérant dans la poitrine par des sources énormes à y loger le pouce. Le pis est peu pendant, mais avance sous l'abdomen. Les extrémités très-fines et peu élevées. Telle était la vache que j'ai prise pour type, tous les caractères de LeMaître s'y trouvent réunis.

D'un autre côté, les produits obtenus à l'exposition étaient fort beaux. Le vacher disait obtenir 8 gallons de lait. J'ai vu obtenir un plein seau d'une seule traite. Je ne doute pas que le rendement ne soit plus élevé que celui-même des Alderney.

RACES ALDERNEY GUERNSEY.

PRESQUE toutes les vaches anglaises sont laitières. En France le travail nuit, et dans 1^h midi la chaleur du climat achève, ce que celui-ci a commencé. Si le fromage anglais est réputé, la France a le beurre de Bretagne et de Normandie.

La laitière par excellence en Angleterre est l'Alderney de l'île d'Aurigny. Naturellement bonne, les soins affectueux ont largement contribué à la rendre si productive.

Alois que la France ne produit que 80 gallons par tête de vache, l'Angleterre en produit 160 gallons.

Cette race si réputée en Angleterre était représentée par une douzaine d'individus. Une seule vache me parut mériter cette grande réputation. Le pelage est particulier: taches café au lait et blanches très-grandes. Au reste, pour la conformation générale, c'était celle de la race d'Angeln avec un peu plus de longueur dans les membres. Des sources également remarquables et une peau fine et souple. Pour les autres vaches, bien qu'avec une conformation générale à peu près analogue, les si-

gnes que je viens de citer manquaient et les écussons étaient médiocres. En somme je suis un peu tombé de la haute opinion que je m'étais faite de cette race par les ouï-dire. Mais il y a beaucoup d'analogie avec la Normande, surtout dans l'arrière-train, la cuisse, etc.

RACE AYR.

CETTE race rivalise avec l'Alderney ; on prétend qu'elle en est sortie par des croisements. Cette race est toute nouvelle, elle date de la révolution agricole du comté, il y a 50 à 60 ans, ancien pays de bruyères et de marais. Une bonne vache peut donner plus de 800 gallons par an ; leur moyenne est de 500 gallons. Une vache qui n'est pas laitière est ici une exception.

Les Ayr étaient représentés par 50 à 60 bêtes. En général, c'est une race à conformation très-laitière. A la finesse de l'ossure se joignent tous les caractères laitiers et en même temps des allures vives et gracieuses. Le premier prix était vraiment un type du beau idéal. Peut-être les Angeln sont-elles trop éminemment laitières. Peut-être cette grande qualité rend-t-elle impossible, la mise en bon état pour la boucherie après un certain âge.

Peut-être même la vie de l'animal est-elle abrégée par cette production anormale. C'est ce qui ne se rencontre pas chez l'Ayr, qui est maigre, mais légèrement musclée au moins. Sa partie postérieure offrait beaucoup de largeur, la culotte tombait un peu, comme le Durham, en présentant un magnifique écusson de flandrine, de largeur énorme et laissant un large espace pour le pis entre les deux cuisses. De plus cette grande largeur des reins permet la mise bas avec la plus grande facilité. L'avant-train était parfait comme laitière, la tête d'une délicatesse étonnante garnie de deux petites cornes. Mais après l'avoir maniée, j'ai été moins satisfait. La peau avait assez peu de souplesse, et bien que la source gauche fut très-grande, de même que la veine de ce côté, à droite, c'était tout différent. Et surtout le pis était charnu, et présentait autant de volume après la milction qu'avant. Aussi je doute que cette vache donne beaucoup de lait ; pourtant la conformation était parfaite.

RACE HOLLANDAISE.

Cette race, parfaitement représentée à l'exposition, avait des premiers prix assez

peu remarquables comme laitières. On paraissait choisir plutôt l'aptitude à l'engrais. Erreur absurde à mon sens, puisque qui dit vache hollandaise, dit excellente laitière, propriété qui est due à la nature même des pâturages humides de la Hollande, qui ne peuvent produire qu'un fourrage abondant, il est vrai, mais peu nutritif ; de là la distension du système digestif chez l'animal et le resserrement de ses organes respiratoires. Les vachers eux-mêmes me disaient que les bêtes primées n'étaient pas ce qu'il y avait de mieux.

Mais si d'un côté les premiers prix étaient assez mal choisis, il y avait d'autres types parfaitement laitiers. Mais ici la taille s'élève. Et les rapports, quoique restant les mêmes, il n'en est pas moins vrai que chaque partie, prise séparément, peut être plus grossière et, rapportée au tout, soit fine. Ainsi la Hollandaise présente plus de finesse dans son ossure que les races suisses, mais pas autant que la Flamande. Pourtant la Hollandaise reste beaucoup la meilleure laitière par sa conformation. La conicité est très-prononcée. La peau a beaucoup de finesse. La tête peu chargée. Les écussons bien marqués, etc. Elle donne des veaux plus petits ; dès lors la mise bas est moins dangereuse. La queue est fine, longue et bien attachée. Pour les taureaux, ils sont lourds. La tête est énorme, les muscles sont forts, pourtant la peau est moins épaisse que dans la Fribourgeoise où elle atteint 1½ pouce. Sommetout cette race est excellente, mais les caractères laitiers ne se prononcent pas comme dans l'Angeln. Peut-être est-ce un avantage parce qu'on pourra plus facilement s'en défaire par la boucherie, peut-être aussi est-ce un inconvénient parce que ces muscles exigent une ration d'entretien qui diminue d'autant la ration de production. Le poids moyen des bêtes doit être de 1600 lbs. ; le pelage pie noir est constant.

RACE FLAMANDE.

CETTE race très-bien représentée a été primée dans des animaux qui certainement avaient mieux qu'eux comme laitiers. Le 2^e prix était ridicule ; cela sautait aux yeux, mais n'a pas empêché de juger cette race pour ce qu'elle est. Le pelage est rouge foncé, comme le Devon. La taille est élevée. L'ossure est fixe et surtout celle de la tête, qui est délicate. L'œil est intelligent, etc. Mais en général, les qualités ou plutôt les

caractères laitiers ne sont pas bien marqués. Le col est assez mal fondu, les membres antérieurs assez rapprochés, mais l'étranglement et la conicité n'offrent rien de désagréable, il n'y a pas cette conformation anguleuse qui est le type de la laitière. Peut-être cette circonstance est-elle due à ce que les éleveurs ont intérêt à farder leur marchandise, vu qu'en effaçant ainsi les caractères laitiers, ils sont plus assurés de l'approbation du jury. Aussi, comme je faisais cette remarque à un domestique, il me dit que son maître, qui avait obtenu le 1er prix, avait une vache bien meilleure que la pête primée, elle fournissait jusqu'à 7 gallons de lait et 12 lbs. de beurre par semaine. Il ne l'avait pas présentée parce qu'il la trouvait trop maigre pour concourir. C'est ainsi que les concours ne sont que des enseignements à demi, et que le vrai mérite est souvent inaperçu par l'ignorance du jury.

Pour les taureaux, ils présentaient tout-à-fait la conformation laitière. La conicité était bien marquée et les écussons étaient les plus larges entre les races exposées. Ce n'est pas à tort que Guenon nomme Flandrine le 1er ordre de sa classification. L'ossure est de plus légère, la tête fine et les membres antérieurs rapprochés. Les muscles sont peu chargés sur l'encolure et les épaules, la côte est plate et présente la chute particulière à l'Ayr. La queue est conique et articulée, longue. Peau épaisse. Fanon pendant.

RACES NORMANDES.

La normande laitière a énormément de ressemblance avec la Flamande. Elle a même des muscles plus émaciés. Mais la tête est en général plus forte. Les bêtes primées offraient surtout les caractères d'engrais, et il était difficile de juger de la race comme laitière par les animaux exposés. Mais, d'après les renseignements obtenus, une vache bonne laitière donne généralement 2 lbs. de beurre par jour et 7 gallons de lait. Les membres postérieurs présentent un aspect particulier, les muscles émaciés pendent aux ischions qui saillaient. Et le pis en, forme de bouteille, trouve un large espace entre les cuisses peu épaisses.

Pour les taureaux, ils présentaient plus les caractères laitiers par leur poitrine étranglée derrière les épaules, la grande longueur qui existe entre celles-ci et la hanche, le resserrement de la poitrine antérieure-

ment, le fanon pendant. Mais la peau est trop épaisse. Le dos est ensellé, etc.

RACES SUISSES.

Elles étaient nombreuses et bien représentées, mais elles ont beaucoup d'analogie entre elles et on peut ne considérer que trois races principales : la Schwitz, Bernoise et Fribourgeoise, encore ces deux dernières peuvent-elles se confondre, car leurs caractères sont très-peu distinctifs. Le pelage rouge blanc qui caractérise la race de Berne se rencontre dans la race de Fribourg, bien que celle-ci soit plus souvent de couleur noire et taches blanches. Celle-ci a une peau un peu plus épaisse. Mais toutes deux ont des cuirs énormes et viennent immédiatement après le buffle. La race Schwitz se distingue par son pelage fauve et sa conformation, qui a plus de finesse. Je ne m'explique pas bien les qualités laitières des races bernoises et de Fribourg. Leur ossure est énorme, mais elle peut tenir à la nature calcaire des montagnes sur lesquelles elles paissent. Elles présentent assez peu de conicité, mais le flanc est long, les veines mammaires variqueuses et grosses. Mais la grossièreté générale de la conformation prédispose mal en faveur de ces races.

Les taureaux sont également énormes, surtout comme ossure; ils doivent aller en moyenne à 1800 lbs. L'encolure est très-forte. La poitrine étranglée, l'arrière-train resserré, culotte pas du tout descendue.

Schwitz.

La race Schwitz est sans contredit ce qu'il y a de mieux comme laitière suisse. Sa charpente osseuse, quoique forte, l'est beaucoup moins que celle des bernoises et fribourgeoises, la peau a moins d'épaisseur le col est mieux fondu et la tête moins forte. Aussi s'est-elle étendue à plusieurs cantons, et il est à remarquer que d'Oberhasli a beaucoup plus de finesse que celle de Schwitz même. L'ossure est très-délicate, la conicité parfaite, la peau très-fine, la tête et l'encolure légères. La queue conique et articulée visiblement; en un mot, c'est une transformation magnifique due sans doute à des soins et à un climat différents. Pourtant le pelage est demeuré le même, et la conformation générale aussi. Aussi cette race est-elle je crois, très-apte à introduire à l'étranger et susceptible d'améliorations locales. Cette race, tout en

présentant des qualités laitières remarquables, 7 gallons de lait, a aussi des muscles assez bien dessinés, et semblerait contredire le fait depuis longtemps admis que la conformation laitière détruit l'aptitude à l'engraissement, etc. Aussi les anglais, frappés de ce fait, ont-ils acheté un grand nombre des animaux exposés.

Les taureaux ont également la conformation laitière quant à la conicité et à la longueur du flanc; mais en général, les écussons sont peu marqués.

Pour les autres races suisses, elles ne présentaient pas les caractères laitiers assez bien pour figurer parmi les races précitées. En général, elles étaient trop grossières dans leur ossature et la peau.

RACES KERRY, BRETONNE.

LES races offrent des types laitiers fort remarquables. Elles sont petites de taille, mais donnent des produits étonnants. Elles ont beaucoup d'analogie entre elles, et le pelage excepté, c'est à s'y tromper, bien que la première soit irlandaise et la seconde française. L'ossature est légère et la peau fine et souple; peut-être la tête des taureaux est-elle un peu forte.

Pour le reste, c'est parfait et b'en adapté aux contrées pauvres où les pâturages sont peu abondants. Une bonne vache bretonne donne 2 gallons de lait par jour et une vache de Kerry "3 gallons." Ces rendements sont fort remarquables si on les compare au poids de l'animal, qui ne dépasse pas 600 à 700 lbs.

Pour le développement de la charpente osseuse et l'épaisseur de la peau avec souplesse, je ne suis trop que penser, car toutes les vaches suisses et en général les vaches de montagnes présentent ce caractère, quoique étant d'excellentes laitières, etc. Pourtant, si on juge par ce qui se rencontre dans ces races mêmes, on voit que la meilleure est celle qui présente ces défauts au moindre degré, c'est-à-dire la Schwitz. Maintenant si on pousse plus loin, on trouve que les meilleurs types dans ces races diverses sont ceux qui ont une peau très-fine (Ketly) et une ossature beaucoup moins forte. Ainsi donc il serait préférable que cette ossature n'existât pas, mais sa présence ne peut déterminer seule les mauvaises qualités laitières d'une race:

La longueur de la queue est un indice tout-à-fait insignifiant, attendu que les individus de la race Angeln en présentaient as-

sez peu. Je croirais plutôt au dépôt d'humour sébacée dans les oreilles.

Les vaches laitières Durlham, qui fournissaient 3 à 4 gallons de lait, bien que ayant vélé depuis quelque temps et avec une nourriture sèche, présentaient tous les caractères laitiers, tant il est vrai que l'aptitude de l'animal à transformer en lait la nourriture qu'il consomme, ne peut se rencontrer avec la conformation ayant pour résultat, la transformation de la nourriture en chair et en suif.

RACES DE TRAVAIL.

ICI les Français ont eu l'avantage. Les caractères que l'on recherche sont ceux qui se présentent dans le Limousin et le Comptois. Tête moyenne, voies respiratoires très développées, front large garni de cornes bien contournées pour recevoir le joug, assez longues et fines. Le col est musculéux sans être chargé. Les épaules sont saillantes et donnent un ferme point d'appui au collier. La poitrine est large, et les membres antérieurs, bien musclés, sont bien distancés. Les côtes arrondies offrent une légère dépression derrière les épaules, le flanc est court et les reins larges. Les hanches sont également larges et bien musclées, mais pas de graisse, écusson passable mais pas de lait, etc. Peau très-épaisse, pas de souplesse.

RACES DIVERSES.

LES races non citées ne présentent pas d'aptitude bien marquée, ce sont des races à toutes fins ne pouvant avoir une spécialité de production. Nous avons un grand nombre de races françaises, dans les races étrangères, il y a, en Ecosse la race.

West Highland.

Cette race petite et trapue est montagnarde. Elle est couverte d'un poil long et fauve. On la laisse à l'état sauvage dans les montagnes; au reste, sa peau excessivement épaisse doit lui permettre de résister à toutes les intempéries. Elle est excessivement ombrageuse et ne peut être approchée sans danger; c'est ce que j'ai appris en déterminant l'épaisseur de la peau. Au reste, on faisait place nette lorsqu'on les chargeait de "box."

Race du Glaire ou de Birkenhead.

Cette race de la Bavière, fort vantée par Villeroi, ne m'a pas paru mériter ces éloges

comme laitière. La conformation générale est bonne, mais l'ossure est trop forte, et bien que l'animal fût une flandrine, il n'y avait pas trace de sources. De plus et surtout la peau est très-épaisse.

Race du Voigtland, Saxe.

Elle présentait le pelage de la flamande avec une taille peu élevée, des formes légèrement laitières et un cuir très-épais. Pas d'aptitudes distinctes.

Race de Jutland, Danemark.

Conformation laitière, formes anguleuses, pelage hollandais. Mais ce qu'on lui reproche, c'est un cuir beaucoup trop épais et une ossure grosse. Elle n'est pas comparable à l'Angeln.

Race des Folders du Holstein.

Conformation laitière. Taille des Normandes jointe au pelage des Ayr. On lui reproche de l'épaisseur dans le cuir.

Race de Galicie et Hongrie.

Cette race a attiré surtout le public parisien par la longueur impossible de ses cornes. Elles présentent bien 5 pieds de longueur et 6 d'espacement. Elles sont droites, fines et contournées légèrement en spirale. Cette race, propre au trait, est excessivement rustique, son ossure grossière est peu musclée, ses extrémités sont longues et le cuir épais. A peine y a-t-il trace de mamelles, bien que la conformation soit laitière par la conicité.

Races du Pinzgau et de Montafon.

Cette race a de l'analogie avec la race de Berne. Ossure forte, pelage rouge pie, mais elle a peut-être moins d'épaisseur de cuir. Pour la plupart des races autrichiennes, elles ont énormément de ressemblance avec la Schwitz, dont elles ne sont que des variétés plus ou moins bien réussies.

Race Oberinthal, de Dux.

Cette petite race, de couleur brun fauve, est éminemment propre à l'engraiz, mais sa taille trop petite ne la rend pas possible partout. Magnifique flandrine, pas de traces de source. Cuir très-épais. Le taureau présentait un bel écusson, un flanc long, mais une poitrine large, un col très-chargé, des extrémités assez fortes et un cuir épais, excessivement.

Buffe.

Forme aplatie de la tête, croupe avalée, garrot élevé, cuir impossible. Extrémités longues et grossières.

Ainsi là où l'on n'a pas une agriculture avancée, progressive, pas d'aptitude distincte. Ce sont des animaux à toutes fins, qui produisent tout, mais à un prix plus élevé et en moindre quantité que les races à aptitudes distinctes, qui se rencontrent là où l'agriculture est riche et florissante. Quoi qu'on en dise, la spécialisation est, ici comme ailleurs, l'élément de tout progrès.

LE JARDIN ET LES FLEURS.

LE JARDIN ET LA PEPINIERE.



A plantation des arbres est un des travaux les plus importants du mois. Elle doit se faire de bonne heure, alors que la végétation est encore arrêtée. Les racines se développeront plus facilement dans leur nouveau sol, et la terre aura le temps de se bien tasser avant les chaleurs de l'été. Les vieux vergers devront être visités et les arbres seront remplacés par de nouveaux plants de manière à combler les vides. Le haut prix des fruits de toutes espèces a établi depuis plusieurs années l'avantage qu'il y a à cultiver en grand les arbres fruitiers. Les vergers anciens recevront un fumier en couverture, de la chaux vive ou des cendres de bois, jetées autour des vieux arbres, dont la production sera ainsi considérablement augmentée. Si la taille a été négligée, il ne faut enlever maintenant que les branches mortes et les gourmands. Ramasser les

roches et les branches qui jonchent le sol. Dans le cas où un verger est trop ancien, il vaut mieux en recommencer un nouveau que de remplacer les vides par de jeunes arbres.

Drainage.

Placer les tuyaux à 3 ou 4 pieds de profondeur, recouvrir avec des pierres cassées, pour empêcher que les racines des arbres ne les bouchent. Un égouttage parfait est indispensable au succès des plantations, surtout pour les poiriers et les arbres à noyaux.

Poires naines.

Bien cultivées elles sont très-avantageuses. Elles exigent autant de soin que le maïs (blé d'inde) pendant l'été et doivent être taillées avec habileté. A moins de vouloir tenter de nouvelles expériences au profit de ses voisins, n'adopter que les variétés réussissant bien dans l'endroit. Choisir les plantes ayant une tige principa-

le avec des branches basses approchant de la forme du cône. La poire naine est une création de l'art et doit prendre toutes les formes voulues.

Greffes.

Au commencement du mois il sera encore temps de faire cette opération, pourvu que les scions soient coupés avant la montée de la sève et que la greffe soit exécutée avec la plus grande promptitude. Les arbres fruitiers à noyaux doivent être greffés avec le même soin. Ceux qui n'ont pas réussi doivent être opérés de nouveau.

Vignes.

C'est le moment de leur donner toute l'attention possible dans tout le Canada. Il est certain que partout dans notre pays il y a des variétés de vignes aptes à notre climat, et il ne tient qu'à nous d'avoir le luxe d'une grappe de raisin de notre propre culture.

Aussi engageons-nous nos lecteurs à tenter l'expérience. Le sol aura été préparé dès l'automne par un labour profond et exposé à l'action de l'hiver. Sinon il faut labourer une platebande à 20 pouces, en plaçant au fond la terre de la surface, mêlée de compost bien décomposé et riche, puis recouvrir de nouvelle terre prise dans un pâturage ou ailleurs, toujours à la surface du sol. Couper les racines brisées de manière à les rendre de longueur égale à peu près, ce qui facilite leur plantation en permettant de les éteindre. Rabattre la tige à deux ou trois yeux bien développés, dont un seul devra émettre une pousse. Eviter le contact du fumier avec les racines et placer un tuteur servant d'abord de protection et plus tard d'appui au moment où la vigne développera sa tige. La greffe par approche se pratique aussitôt que le jeune bois commence à se former et que les feuilles sont assez avancées pour s'acquitter de leurs fonctions.

Insectes.

Visiter les arbres fruitiers et surveiller le développement des chenilles. Leurs œufs sont collés aux branches et sont de la grosseur d'une plume d'oie et au-dessus; il faut les enlever et les brûler, ainsi que les cocons de toutes espèces qui recèlent des insectes ennemis.

Graines.

Celles des arbres fruitiers ou d'ornement doivent être semées aussitôt que le sol se prête aux façons nécessaires et est suffisamment chaud. Il faut se hâter également de rabattre les greffes de l'année dernière à deux yeux du sujet, ainsi que d'étendre la

terre amoncelée dès l'automne au pied des arbres. Il ne faut pas négliger non plus la transplantation des jeunes arbres greffés ou provenant de graine. Les pépiniéristes doivent préparer les plants en les étiquetant avec soin pour éviter des reprises toujours regrettables. Les sauvageons destinés à être greffés pendant l'été doivent être transplantés de bonne heure, afin d'avoir une pousse vigoureuse à l'époque de l'opération. Les arbres provenant d'un terrain riche et profond ne se transplantent pas facilement en raison de la longueur de leurs racines, à moins qu'ils n'aient été souvent transplantés et taillés par le pied. Un terrain d'une profondeur moyenne, bien fumé et ameubli à sa surface, favorise le développement d'une foule de petites racines, dont le chevelu enlace le sol, et ces arbres se prêtent beaucoup mieux à la transplantation.

LE POTAGER ET LE FRUITIER.

 Le travail employé ici est celui de toute la ferme qui paie le mieux, et pourtant bien peu de cultivateurs donnent au potager l'attention désirable, bien que la femme de ménage sache à quoi s'en tenir sur toute son importance. Nous nous nourrissons trop exclusivement de viande et de pain et pas assez de végétaux, dont l'usage journalier, presque un luxe dans les familles pourrait ajouter si facilement aux jouissances et au confort de la classe agricole. Le potager doit être parfaitement égoutté par des drains placés à 4 pieds de profondeur et espacés de 18 pieds; le sol labouré profondément à la charrue ou à la bêche.

Ail.

Semer de la graine dans une terre riche et meuble, ou planter par éclats de pieds à six pouces de distance.

Asperges.

Enfouir une couche de fumier si ce n'est déjà fait. Saupoudrer de sel les plants de deux ans. Couper les asperges avec la serpette, qui est armée d'une longue lame de couteau, recourbée à son extrémité en forme de bec d'aigle, et avoir soin de les couper à 3 ou 4 pouces au-dessous du sol; en se gardant bien de blesser les autres pousses, dont on augmente la production en coupant bas.

Betteraves.

Semer de bonne heure en rangs espacés d'un pied, employer beaucoup de graine et plus tard espacer en employant les jeunes pieds comme salade. La variété Bassano

hâtive est préférable pour consommation en été, et la rouge sang pour consommation en hiver.

Cardons.

Semer dans une terre chaude et meuble pour transplanter en juillet, dans des fosses préparées pour blanchir les tiges.

Carottes.

Semer de bonne heure, en rayons espacés d'un pied, dans un sol bien préparé, après avoir mêlé la graine avec deux fois son volume de terre bien sèche ou de tourbe, pour faciliter le semis. La variété dite "*Early Hovin*" est très-recommandable comme variété hâtive; on la sèmera dans un petit sillon large de deux pouces. Elle est courte, d'une saveur douce, pousse très-épaisse dans les rangs, et peut-être éclaircie tout l'été pour subvenir aux besoins de la consommation, en commençant à l'époque des petits pois. Elle est également bonne pour l'hiver, mais on lui préfère alors la variété orange longue, dont le rendement est plus considérable.

Celeri et celeri rave.

Choisir quelques pieds de la couche chaude pour transplantation et la consommation en été. Semer de la graine, dans une terre chaude et riche, en lignes espacées de six pouces, pour obtenir du plant pour la récolte principale. Les variétés rouges sont plus dures; les variétés blanches plus délicates, et les variétés géantes sont presque toujours creuses et insipides.

Capucines.

Semer préférablement la variété à fleurs jaunes, et dans un endroit où les courants pourront grimper et s'étendre en montrant leurs brillantes fleurs. Fumer abondamment et ne semer qu'à la fin du mois.

Cerfeuil.

Semer de temps en temps pour en avoir toujours de jeunes pousses pour le pot-au-feu.

Choux.

Semer la graine en pleine terre aussitôt que la température le permet. Transplanter des couches chaudes ou froides pour la consommation de l'été, à 1 pied et demi ou 2 pieds de distance. La variété hâtive d'York est celle qui donne les premiers fruits. Le Savoie est plus tardif, mais supérieur. Les choux tardifs doivent être semés à la fin du mois pour la consommation de l'hiver ou de l'automne. Eviter l'emploi de tout fumier fermentescible, ou de semer sur terrain ayant donné des choux l'année précédente, si l'on veut ne pas avoir à redouter les insectes et les pieds tournés.

Choux-fleurs.

Même soin que les choux ordinaires. Parmi les variétés hâtives se distingue le choux de Langres. Ils sont les plus délicats et les plus savoureux de tous les choux connus.

Choux de Bruxelles.

Ils sont caractérisés par une haute tige garnie de petites têtes de choux grosses comme des œufs de pigeon et d'une délicatesse peu commune. Au reste leur culture est la même.

Choux-raves.

Semer de bonne heure sur couches chaude ou plus tard en pleine terre. Mêmes soins que pour le choux ordinaire.

Champignons.

Préparer du fumier sous couvert pour fumer la couche et se procurer du blanc de champignon, qu'il est recommandable de partir à cette saison.

Concombres.

Les partir sur des morceaux de gazon et planter quelques graines parmi les laitues et les radis hâtifs en couche chaude. Lorsque ceux-ci auront été arrachés, les concombres s'étendront dans toute la couche.

Couches Chaudes.

Pour le cultivateur les couches chaudes peuvent encore être établies avec avantage. Sur la terre sèche, il est placé 14 pouces de fumier de cheval, bien travaillé et pailleux, sur lequel repose le cadre qui est ensuite entouré d'une bordure en fumier de six pouces de largeur. Le cadre sera fait en planches d'un pouce et demi, haut d'un pied en avant, c'est-à-dire du côté du sud, et en arrière assez haut pour donner aux chassis une pente suffisante à l'écoulement des eaux de pluie. Les chassis ont une largeur moyenne de 2½ à 3 pieds et 5 pieds de longueur. Le cadre, placé sur le fumier, reçoit une couche de terre bien ameublée de 4 pouces d'épaisseur. On recouvre avec les vitraux, et du moment que la température s'est élevée suffisamment et que la terre est bien assise, on peut semer les choux hâtifs, la laitue, les tomates, le piment, les radis, etc.

Couches froides.

Laisser ouvertes, excepté par un temps très-froid ou par une pluie violente.

Citrouilles.

Les variétés naines doivent être plantées à 4 pieds de distance et les autres à 6. Si le sol n'est pas assez riche, il faut placer du fumier sous les plants. Les citrouilles d'automne exigent beaucoup d'engrais et d'es-

pro. Il ne faut pas cultiver deux variétés pour graines dans un voisinage de moins d'un demi-arpent, car il y aura très-probablement hybridation.

Cresson.

Semer le plus tôt possible en lignes espacées de six pouces. Les feuilles frisées sont propres aux salades et aux assaisonnements, en très-peu de temps.

Fèves.

Préparer des échelas. Il est indispensable pour assurer leur durée de tremper dans une dissolution de vitriol bleu, (sulfate de cuivre) l'extrémité mise en terre. Ce trempage devra durer plusieurs jours, et mieux plusieurs semaines. On doublera ainsi leur durée. Les variétés de fèves hâtives doivent être semées vers la fin du mois.

Fruits.

Les petits arbustes fruitiers qui se plantent dans le potager, tels que les gadelliers, groseilliers, framboisiers, doivent être taillés et relevés si ce n'est déjà fait. On prétend que des débris de coquilles d'huîtres jetés aux pieds de ces arbres les préservent de la rouille.

Fraisiers.

C'est le moment de faire de nouveaux carrés et d'obtenir de nouvelles variétés.

Epinards.

Enlever les couvertures et cueillir selon les besoins de la table. Semer de temps en temps en lignes espacées d'un pied.

Fumiers.

Pour le jardin ils doivent être bien décomposés et bien courts, nets de mauvaises graines. Tant mieux s'ils ont été mis en compost pendant tout l'hiver avec moitié tourbe.

Engrais liquide.

Caler un tonneau dans quelque coin du jardin, pour recevoir les eaux sales de la maison et le purin disponible. S'en servir copieusement au profit des plantes.

Graines.

Autant que possible il faut essayer toutes les graines en les faisant germer soit dans un morceau de coton humide, placé sous un verre, soit en les enfouissant dans une terre chaude et humide. Pendant le semis, il faut mettre le plus grand soin à ne recouvrir les graines que de terre bien ameublie et non de mottes dures et grosses. Pour faire germer plusieurs variétés de graines à la fois avant le semis on recommande de les enterrer à un pouce après les avoir placées dans des plis ou des sacs de drap.

Herbes aromatiques.

Séparer par éclats de pieds les plants de sauge, de lavande et de thym. Tous les baumes peuvent se propager ainsi, ou par les tiges ayant développé du chevelu à leur base. Semer de la graine de basilique, de sarriette, de marjolaine, etc., là où la terre est chaude, en lignes plus ou moins éloignées, selon la nature de la plante.

Houblon.

Il devient souvent une nuisance dans le potager. Planter une jeune pousse, prise à un plant vigoureux, dans quelque coin du jardin bien riche, et là, avec de bonnes perches pour le soutenir, le houblon fournira sans plus de soins aux besoins de la famille.

Instruments.

Il faut être très-particulier sur le nettoyage des instruments immédiatement après leur emploi, pour en assurer la conservation.

Laitue.

Semer dans la couche chaude et en pleine terre: aussitôt que possible, transplanter pour donner de l'espace aux pommes. Dans la couche chaude la laitue sera prête à être consommée de très-bonne heure, surtout si la variété est hâtive et bien choisie.

Melons.

Semer les variétés les plus recommandables dans les couches chaudes et donner les mêmes soins que pour les concombres.

Montarde.

Semer la variété blanche dans des boîtes ou en pleine terre en tout temps, pour salades.

Navets.

Semer le navet plat hâtif pour la consommation d'été dans une terre légère et riche.

Oignons.

Semer la variété hâtive blanche ou jaune dans une terre riche. Voir les détails donnés plus haut dans les travaux de la grande culture.

Panais.

Semer en lignes, à 14 pouces de distance, dans un sol profondément labouré et riche; la graine met beaucoup de temps à lever.

Persil.

Cultiver la variété frisée. Semer de bonne heure dans un sillon profond d'un demi-pouce comme bordure aux carrés, où il sert d'ornement.

Piment.

Semer en couche chaude pour transplantation en juin. Plusieurs variétés sont employées vertes pour les marinades, et les-

grandes variétés sont employées pour la fabrication du poivre rouge.

Pois.

Semer de temps en temps et aussitôt que les derniers mis en terre sont bien levés ; choisir les variétés hâtives. Voir les détails donnés le mois dernier.

Poireaux.

Semer aussitôt que la terre est chaude. La graine peut être mêlée avec de la graine d'oignon et les plantes traitées de la même manière jusqu'à l'époque de l'arrachage des oignons, qui laissera tout le terrain aux poireaux.

Radis.

Semer une terre légère et bien exposée à intervalles de temps égaux, arroser avec de l'engrais liquide pour hâter la production. Le semis peut se faire au bout des rangs où sur tout terrain non-occupé, et donner un bon rendement.

Rai fort.

Arracher au besoin en conservant l'extrémité inférieure des racines et l'extrémité supérieure des tiges pour la transplantation. Planter en lignes espacées de 14 pouces et à 8 pouces dans les rangs sur un sol profond, riche et humide. Dans ces conditions la reprise de la racine est sûre.

Rhubarbe.

Se procurer pour la plantation les variétés à peau fine. Recouvrir les vieux pieds avec un baril défoncé par un bout et les blanchir ainsi pour la consommation.

Salsifis.

Semer de bonne heure et cultiver comme la carotte. Ils demandent un sol profond et meuble, résistent à l'hiver, et forment au printemps un plat délicieux.

Tomates.

Semer dans une couche chaude pour transplantation en juin. Si on peut protéger les jeunes plants, ils peuvent être transplantés dans le mois de mai. Les tomates cerises exigent les mêmes soins et le même espace.

Topinambours.

Enlever les tiges des vieux plants ainsi que les feuilles et enfouir une couche de fumier. Ne laisser que deux ou trois tiges, selon la vigueur de la plante et la richesse du sol.

PARTERRE ET GAZONS.

L'amour des fleurs est inné chez l'homme, et si trop souvent elles ne forment qu'une bien faible partie de son entourage,

c'est parce que la soif de l'or lui fait oublier qu'il y a des jouissances pures et sans remords dans la contemplation du beau, dont n'approcheront jamais les plaisirs du gain, la satisfaction d'avoir ajouté un zéro au chiffre de sa fortune. La corolle d'une simple fleur avec ses formes élégantes et son brillant coloris laisse bien loin dans l'ombre tout ce que l'art nous a laissé de chefs-d'œuvres, en toiles et en marbres. Et ici surtout où notre société naissante, tout entière au développement de ses ressources, ne peut encore salarier les talents artistiques, comment se fait-il que nous n'aidions pas, par quelques travaux bien légers, à la création des chefs-d'œuvre dont la nature ne demande qu'à enrichir nos parterres et nos demeures. Il y a là un manque de réflexion bien regrettable.

Avant de commencer un parterre il faut choisir une bonne exposition et un bon fond, se prêtant aux labours profonds, ainsi qu'à un drainage complet. Il ne doit pas y avoir place pour les mauvaises herbes en tout cas, et l'engrais ne doit pas être ménagé pour donner au sol la richesse nécessaire. Toutefois de très-belles fleurs se prêtent à toutes les circonstances possibles, quelle que soit la nature du sol et des soins qu'on leur prodigue.

Fleurs annuelles.

Semer les espèces peu difficiles, telles que les Mignonettes, les Pourpiers, les Thlaspie, les Phlox, les Primevères, les Oreilles d'ours, les Pieds d'allouettes, les Scabieuses, les Oeillets, les Ketmiès. Semées de bonne heure elles exigent moins de terre en couverture, et on a le tort très-souvent de les placer à une trop grande profondeur. Plus les fleurs sont délicates et plus le lit de semence doit être finement pulvérisé. Les Reines Marguerites, les Petunias, les Balsamines, les Giroflées devront être semées dans les couches chaudes pour transplantation le mois prochain.

Arbres verts.

L'arbre de vie et le pin de Norvège peuvent être transplantés facilement pendant ce mois. Les autres arbres verts seront transplantés en juin et juillet.

Arbres d'ornement.

Un bon nombre d'arbres fruitiers sont de très-beaux arbres d'ornement et donnent un excellent ombrage, aussi doit-on les choisir de préférence pour faire les bosquets qui avoisinent les maisons de campagne, tels sont le cerisier bigareau, les pommes d'amour et les poiriers croissant en pyramides régulières. Les arbrisseaux protégés contre les

gelées pourront être détruits de leur couverture de paille, qu'il faudra secouer légèrement avant de l'enlever tout-à-fait. Les Bignognies, Clematites, Chevrefeuilles, Lierres, Wistates et autres plantes grimpantes devront être attachées à des supports et convenablement taillées.

Arbrisseaux d'ornement.

Planter les Passeroses, les Amandiers, les Axaleas, les Coignassiers du Japon, les Laburnum, les Lilas, les Syringas, les Acacias, les Symphories, la Boule de Neige, les Spirées, les Pivoines, les Weigelia. Les arbrisseaux hâtifs donnent une floraison plus belle lorsqu'ils sont mis en terre aussitôt que le sol peut se travailler.

Bordures.

Elles doivent être les premières à recevoir l'engrais et les soins nécessaires de culture pour tout l'été.

Bulbes.

Mettre en pleine terre ceux qui ont fleuri dans des cristaux. Enlever leurs couvertures qui les ont protégés jusqu'à aujourd'hui. Les Hyacinthes, les Tulipes, les Couronnes impériales doivent être relevées avec soin au moment de la floraison.

Couches froides.

Ventiler abondamment pour préparer les plantes à la transplantation en pleine terre et transplanter lorsque la chaleur le permet et que le temps est au beau fixe. Si elles sont à l'aise dans les boîtes, on devra les y laisser jusqu'à ce que la terre soit bien sèche et chaude.

Dahlias.

Ils donnent leur plus belle floraison pendant les premiers jours de l'automne. Aussi ne doit-on pas les planter avant juin. Un petit nombre seront placés dans des boîtes pour germer.

Dielytres.

Fleur magnifique en bordure. Multiplier par éclats de pieds, et planter en pleine terre.

Drainage.

Voici le meilleur temps pour drainer les parterres. On aura soin de placer les drains sous les allées, dans le cas où le terrain est également humide partout.

Fleurs biennales etc.

Semer les Souvenez-vous de moi, les cloches de Canterbury, les Pieds d'alouettes naines bleues, la Digitate gantelée et les autres fleurs biennales ou perennes aussitôt que les beaux temps le permettent. Quelques-unes, comme les pensées et les miosotis, fleurissent la première année. Multiplier

les oeillets par éclats de pieds, de même que les Pivoines, les Lys, les Phlox.

Fleurs grimpantes.

Tailler et conduire les chevrefeuilles, les Wistarias et les autres plantes grimpantes. En planter de nouvelles.

Fumier.

En étendre abondamment sur toutes les bordures et les carrés.

Gazon.

Semer des graines dans les éclaircies, râtelier vigoureusement, puis rouler. Arroser avec une dissolution de guano ou des eaux amoniales obtenues des compagnies de gaz, ou encore avec du plâtre, des cendres de bois, ou du superphosphate. Au lieu de semer un mélange de graines on préfère aujourd'hui n'en semer que d'une espèce afin de donner au gazon une teinte égale dans toute son étendue.

Girofleurs.

Préparer celles qui sont dans des couches à la transplantation, qui doit se faire aussitôt que le printemps est bien établi.

Haies vives.

Planter en Aubepines, Arbres de vie, Althées, etc. L'acacia odoriférant pousse trop vigoureusement pour servir de haie autour des jardins et des demeures.

Roses.

Les variétés innombrables de roses fleurissant dans toutes les saisons permettent au cultivateur d'en avoir constamment à profusion. Acheter et planter des rosiers en fleur en évitant toute variété délicate et fleurissant difficilement. Découvrir les rosiers protégés pendant l'hiver, tailler et attacher aux échalas.

Sentiers pierrottes.

Ajouter du gravois dans les nouveaux et les anciens sentiers ainsi qu'il en est besoin. Enlever d'abord toutes les mauvaises herbes, couvrir de gravois, râtelier avec soin puis presser avec un rouleau pesant.

Transplantation.

Pendant tout le mois il faut préparer les plantes de couches ou de serres à la transplantation en les exposant à l'air libre très-souvent.

Veveines et petunias.

Planter en groupes en variant les couleurs et semer dans les couches chaudes.

SERRES.

COMME la plupart des plantes seront mises en pleine terre au mois prochain, il est bon de les habituer à cette transition pendant le mois de mai. On cessera donc de chauffer.

excepté par les temps extraordinairement humides et froids; multiplier en grand nombre, (par boutures et par éclats de pied) les Verveines, Petunias, Géranium, Primévères, Pensées, Sauges, Delilites, Fuchsias, Héliotropes, etc. Puis les exposer à l'air libre peu à peu pour hâter leur mise en pleine terre.

Boutures.

Multiplier autant que possible, par boutures, les Fuchsias, Géraniums, Myrthes, Hydrangéas, Camélias, Jasmins, et la plupart des autres plantes prendront facilement racine sous verre, aidés d'une chaleur égale.

Camélias.

Du moment que leur floraison est terminée, ils doivent être taillés et lavés.

Tailler sévèrement toutes les plantes faibles pour leur donner de la vigueur. Les insectes se multiplient promptement à cette saison si on ne surveille leurs progrès. Employer les fumigations au tabac et enlever avec la main. C'est maintenant le moment de semer dans des pots les graines des plantes de serres qu'on désire se procurer pour l'hiver prochain, telles que les Géraniums, Aloès, Cactus, Sensitives, Euphorbes, Cineraires. On couvrira chaque pot d'une cloche en verre ou d'une simple vitre à défaut de cloche. Rempoter les plantes qui ont besoin de plus d'espace après avoir rafraîchi les racines. Donner

de nouvelle terre aux plantes qui ne sont pas changées de pot. Arroser fréquemment les plantes vertes en pleine croissance. Ajouter un peu de guano ou de carbonate d'ammoniaque à l'usage des plantes languissantes.

ORANGÈRES.

LES vignes doivent être en pleine végétation maintenant; les nouvelles pousses seront attachées à mesure qu'elles se développeront. Dans les serres chaudes les vignes sont assez avancées maintenant pour avoir formé leurs grappes et pour exiger la taille. Il faut rabattre les branches latérales à 3 feuilles au-dessus de la grappe, et enlever toutes les pousses qui se présentent entre la grappe et la tige principale. A mesure que le raisin grossit, il faut attacher la grappe aux échelles pour soulager le pédoncule. Arroser abondamment en ajoutant du soufre à l'eau pour prévenir la rouille (oïdium.) Les vignes qui n'ont encore donné que quelques bourgeons doivent être tenues horizontalement pour développer à peu près une végétation égale dans toutes leurs parties.

Pêchers, Abricotiers, &c.

Enlever les gourmands et les branches inutiles, pincer les brindilles. Tailler, en ôtant le fruit qui est de trop.

MATERIEL ET CONSTRUCTIONS.

BUT ET MOYENS DE L'ARCHITECTURE.

L'homme, dès sa naissance, eut besoin de se créer un abri contre l'inclémence de l'air et les attaques des animaux; cet abri ne se présentant pas toujours de lui-même, il fallut le construire: de là l'architecture.

—Dans les flancs des montagnes on se creusa des grottes: on les imita dans la plaine avec des pierres et l'argile; près des forêts, avec des branches, des écorces, du gazon et du feuillage.—L'art de bâtir fut ainsi le premier art pratiqué; art fécond, art fondateur de tous les autres.

Toute construction fait partie du domaine de l'architecture; mais à mesure que les connaissances humaines se sont étendues, on a dû successivement établir des divisions dans un art qu'il n'était plus possible à l'homme, quelle que fût son in-

telligence, d'embrasser dans tous ses développements.

Les constructions rurales doivent non-seulement être utiles, mais encore porter le cachet de leur destination.—Pour se livrer à ce genre de constructions, il faut posséder à la fois des connaissances dans l'art de bâtir et dans les diverses branches de l'économie rustique. afin d'approprier convenablement les divers bâtiments à la grande ou à la petite culture, à l'économie des ménages, à l'éducation des animaux utiles, en un mot, à un point quelconque de l'industrie agricole.

La forme générale d'un bâtiment ne résulte pas seulement de sa destination, elle dépend aussi de la nature des matériaux à employer, de la connaissance des lois qui régissent la matière et du mode de construction, adopté.—Toutes ces données, et

d'autres encore, influent sur le nombre et la disposition des points d'appui, sur les rapports existant entre les pleins et les vides, entre les supports et les parties supportées, et sur les formes des parties dont la réunion constitue l'édifice.

Mais toutes ces conditions matérielles ne déterminent complètement ni la silhouette de l'ensemble d'un édifice, ni la forme des parties qui le composent.—Elles tracent seulement des limites, et dans ces limites, on conçoit que de toutes les formes auxquelles on peut s'arrêter, il y en a une qui est plus harmonieuse que toutes les autres, qui rend plus complètement la pensée dont cette construction doit être l'expression, qui en un mot, se rapproche davantage, pour chaque système donné, d'un type de perfection.—Or, c'est à ce type que l'architecture doit tâcher d'atteindre; c'est là son modèle, et c'est au goût qu'il appartient de le préciser et d'établir entre toutes les parties cette harmonie sans laquelle on ne peut aspirer à plaire.—La loi qui règle ces rapports ne peut être que sentie, et non formulée par des paroles: voilà pourquoi l'architecture est rangée parmi les beaux-arts.

Se prémunir contre les variations, atmosphériques du climat que l'on habite, satisfaire aux besoins divers qui résultent des mœurs, des usages, des institutions, quelquefois encore de la position sociale, tel est le but que se propose l'architecture; elle a trois moyens principaux pour y parvenir: la *solidité*, la *distribution* et la *décoration*.

Solidité.

Dans ces moyens sont comptées la sûreté et l'économie. Un édifice sera solide s'il est bien fondé, si les matériaux que l'on y emploie sont de bonne qualité, s'ils sont placés où ils doivent l'être; si les points d'appui sont convenablement distribués de manière à diviser le fardeau en parties presque égales; si les résistances suffisent aux poussées, enfin s'il n'y a point de porte-à-faux. La durée, la sûreté et l'économie sont les résultats nécessaires de la solidité bien comprise.

Distribution.

Dans la distribution nous comprenons la commodité, la convenance et la salubrité. La distribution est l'art de diviser un bâtiment avec ordre et symétrie, d'examiner si toutes les parties qui le composent sont de grandeur convenable, si elles ont bien placées, si elles ont les dégagements nécessaires. Il y a convenance si les différentes

pièces sont décorées en raison de la fortune et de la position sociale du propriétaire, et si les accessoires en annoncent suffisamment la destination; enfin, il y a salubrité si l'édifice est placé dans un lieu sain, si les aires des granges et de l'habitation sont garanties de l'humidité, si les différentes ouvertures sont disposées de manière à se défendre des grandes chaleurs et des grands froids.

Décoration.

La décoration consiste dans la symétrie et la régularité. Il faut que toutes les portes et les croisées soient percées de niveau et d'aplomb, que les frises et corniches présentent de grandes lignes, que ce soit, autant que possible, une ouverture qui forme le milieu du bâtiment, et non un trumeau ou une partie pleine quelconque. La décoration est tout de goût et de tradition: son but est d'imprimer à l'édifice et à chacune de ses parties le caractère qui lui convient; aussi est-elle entièrement du domaine de l'artiste.—Il révélera son goût et ses talents par la disposition symétrique des masses et par le choix et la pureté des détails. Nous n'avons pas besoin de faire observer que la simplicité est la base première de toute décoration appliquée aux constructions rurales.

L'utilité veut que l'on dispose un édifice de telle sorte que rien n'entrave l'entière liberté de son usage et que chaque élément soit à la place qui lui convient.—Enfin, la beauté, pour être accomplie, demande que la forme soit agréable et élégante par la juste proportion de toutes les parties.

Pour bien ordonner un bâtiment, il faut rechercher scrupuleusement cette proportion entre les diverses parties isolées et ensuite entre ces parties et l'ensemble de l'ouvrage.—Jamais une construction ne sera bien composée si cette relation est méconne et s'il n'existe entre ses divers éléments et son ensemble quelque chose d'analogue à l'harmonie que l'on remarque, par exemple, dans chaque membre du corps humain et dans son ensemble.

DES BOIS DE CONSTRUCTION.



ES bois sont d'un usage universel dans l'art de bâtir.—Il peut arriver qu'ils constituent à eux seuls certaines constructions, soit par motif d'économie, soit par le désir d'une prompté jouissance; le plus souvent ils sont associés à la maçonnerie.

Qualités Requises.

Les qualités des bois doivent varier avec les usages auxquels on les destine.

Pour les travaux de charpente, tantôt on recherche les bois les plus durables, les plus forts et les plus élastiques : on exige même qu'ils puissent résister longtemps aux atteintes de l'eau aux alternatives de la sécheresse et de l'humidité ; tantôt on se contente des espèces les plus communes : cela dépend du caractère des constructions.

Pour les travaux de charronnage et de charpenterie des machines, on demande que les bois aient une certaine dureté qui les fasse résister à l'usure, jointe à une certaine tenacité des fibres qui les empêche de se fendre ; parfois il faut qu'ils soient très-rigides, d'autres fois très-flexibles.

Pour les ouvrages de menuiserie, on choisit les bois légers, faciles à travailler au rabot, pouvant recevoir un certain poli, susceptibles de supporter, sans jouer, se voiler ou gauchir, les alternatives de la sécheresse et de l'humidité.

Les bois de charronnage et de menuiserie doivent être en général parfaitement secs ; mais les bois de charpente peuvent être employés plus ou moins verts, c'est-à-dire imprégnés de leur sève : il est cependant préférable d'attendre qu'ils en soient dépouillés.

Le tronc de l'arbre est la partie essentiellement propre à la charpente : il se compose, ainsi que les branches, de l'écorce, de l'aubier et du cœur du bois, seule partie qu'on puisse employer, en général.

La force des bois est à peu près proportionnelle aux poids qu'ils présentent à volume égal.

Vices et défauts des bois.

Les bois défectueux sont désignés, dans l'art de bâtir, sous les noms de bois cariés, ou moulinsés, gélifs, noueux, rebours, tranchés, roulés, sur le retour.

Le premier défaut, la carie ou la moulure, résultant de la décomposition plus ou moins avancée du tissu ligneux, est le plus grave de tous.

Le bois est gélif lorsqu'on aperçoit dans la coupe transversale du tronc des fentes en forme de sayons ; cet effet, dû aux fortes gelées, doit faire rejeter les pièces qui en sont atteintes.

Le bois est noueux lorsqu'il provient d'un arbre qui avait un grand nombre de branches sur le tonc.

Ce bois, difficile à travailler, ne peut servir, lorsqu'il est sain, que dans des con-

structions hydrauliques et dans les fondations, où un simple équarrissage est suffisant.

On emploie au même usage le bois *rebours*, dans lequel l'ordre et la disposition des fibres sont troublés, et le bois *tranché*, dont les fibres sont dérangées et altérées par l'insertion irrégulière des nœuds, qui les désunissent.

La *roulure* se reconnaît aux fentes concentriques qui séparent les couches annuelles des bois.—Ce défaut est ordinairement accompagné de pourriture et doit faire rejeter les pièces qui en sont atteintes.

Le bois *sur le retour* ne vaut rien pour la charpente ; c'est celui qui est mort sur pied après avoir dépéri pendant quelque temps dans cet état.

L'arbre se détériore par le cœur : on reconnaît le moment où cet effet commence à s'opérer par le *couronnement* de la cime de l'arbre et lorsque les feuilles des branches inférieures poussent de bonne heure et tombent avant l'automne.

De la division des bois.]

On divise les arbres en quatre classes, selon la qualité des bois qu'ils produisent.

La première classe renferme les arbres à bois dur, la seconde les arbres résineux, la troisième les arbres à bois tendre, blanc et spongieux, la quatrième les bois d'un tissu fin et serré, susceptibles de recevoir le poli.

Le Chêne.

est sans contredit, le meilleur bois de charpente que nous possédions ; il est fort, élastique et durable : on a des exemples de charpentes en chêne qui ont duré six cents ans.—Dans l'eau, il est presque impénétrable et y acquiert, à la longue, une couleur et une dureté comparables à celles de l'ébène.

L'Orme.

se subdivise en un grand nombre de variétés.—L'orme tortillard, dont les fibres ont une très-grande ténacité, sert à faire les *moyeux* des roues.—Les autres variétés sont employées dans la charpenterie des moulins et des pressoirs, pour arie des vis, des écrous, des corps de pompe et des tuyaux de conduite.—On en a peu d'usage dans la charpenterie ordinaire, parce qu'il se laisse facilement piquer des vers.—Ce bois se travaille bien et n'est pas sujet à éclater : l'orme mâle se travaille mieux que l'orme femelle.

Le noyer.

Quoiqu'il soit susceptible d'acquérir des

dimensions considérables, il n'est guère employé aux travaux de charpente, parce qu'il est fort sujet à être piqué des vers et peu résistant aux efforts qui tendent à le fléchir. — On trouve d'ailleurs à en faire avantageusement usage pour les ouvrages de menuiserie, de marqueterie et de tour; il sert presque exclusivement à la fabrication des bois de fusils.

Le hêtre

est d'un assez bon emploi comme bois de charpente, mais il faut pour cela qu'il ait été parfaitement débarrassé de sa sève et bien défriché. — Il réussit fort bien dans les ouvrages constamment immergés et dans ceux qui sont exposés à des mouvements vibratoires.

Le frêne

est rarement employé dans les charpentes, mais il rend de bons services dans les travaux de charonnage, pour les pièces qui exigent de la longueur et de la souplesse.

Le peuplier

dont les deux principales variétés sont le peuplier d'Italie et le peuplier du Canada, donne un bois blanc et léger servant pour les ouvrages qui ne demandent ni une grande durée, ni une grande résistance, surtout pour ceux qui doivent être couverts d'une peinture à l'huile.

Le tremble

est une espèce de petit peuplier; son bois est très-mou: il ne vaut rien; on ne s'en sert que pour les ouvrages les plus grossiers et les plus communs.

L'aune

croît au bord des eaux et dans les endroits humides; son bois a quelque ressemblance avec celui du peuplier, mais il a une couleur rousse et est un peu plus ferme. — Il a la propriété de se conserver très-longtemps dans l'eau, ce qui le rend propre à la confection des pilotis; on en fait aussi des tuyaux de corps de pompe, etc.

Le bouleau

donne un bois d'un blanc roux; ses fibres sont fines, droites et serrées; il est médiocrement dur et il se travaille bien: on en tire des pièces de charpente peu importantes, mais il est avantageusement employé dans le charonnage.

Le charme

est surtout employé dans le charonnage et dans la charpenterie des machines pour faire des vis de presse, des poulies, des cames et des dents de roue.

Arbres à bois fin.

Le sorbier donne un bois d'un grain très-fin, dur, compacte, brun-rougeâtre; il prend un beau poli et est très-estimé pour les machines et les fûts d'outils. Le poirier donne un bois pesant, fin, serré, rougeâtre et se fendant rarement. — Il est employé dans la charpenterie des machines pour les rouages; on en fait aussi des fûts d'outils. Le pommier est un bois d'un tissu fin; celui qui provient des vignes est d'un bois rougeâtre. Même emploi que le poirier. Le prunier, bois dur et compacte: on ne doit le travailler que sec.

REVUE DE LA COLONISATION.

LES CANTONS DE L'EST.

BINTÉRET toujours croissant que porte le pays au développement de cette partie importante de notre province nous engage à mettre sous les yeux de nos cultivateurs un historique complet de cette région, du à la plume bien connue de notre infatigable agent de colonisation, M. Drapeau. Aujourd'hui que chaque jour de nouvelles découvertes de cuivre et d'or ajoutent encore à la grande valeur de cette contrée privilégiée, les renseignements que nous donnons seront d'un secours précieux pour ceux de nos cultivateurs qui désirent entreprendre leur part de défrichement de nos terres incultes. Nous n'hésitons pas à dire que les cantons de l'Est offrent le plus vaste champ de colonisation de notre territoire,

au point de vue des profits à réaliser, avec de vastes débouchés pour ses produits et un sol fertile en productions agricoles et minérales.

Cette région renferme dix comtés: Beauce, Mégantic, Arthabaska, Wolfe, Compton, Richemond, Drummond, Lotbinière, Nicolet et Yamaska, couvrant une surface d'environ 6,950 milles carrés.

Cette contrée s'étend depuis la rivière Chaudière, à l'Est, jusqu'au-delà de la rivière Saint-François, à l'Ouest, et est bornée au Sud par les frontières du Maine, New-Hampshire et Vermont, et au Nord par les comtés de Lotbinière, Nicolet et Yamaska, sur le fleuve St. Laurent.

Nature du terrain.

L'aspect du pays varie à l'infini, quoiqu'il soit généralement montagneux ou on

doux. Les traits généraux offrent des collines à pentes douces couvertes d'un bois franc de bonne qualité, faciles à défricher et possédant un sol très-productif, bien que les bords de plusieurs cours d'eau soient encaissés dans de vastes bas-fonds d'un sol sablonneux, pierreux et de qualité inférieure. Ce sont les terres hautes qui offrent les plus grands avantages aux défricheurs, vu que dès la première année qu'elles ont été défrichées le colon peut en retirer une récolte assurée, qui le récompense de suite de son travail, à part les cendres de bois franc qu'il exploite et qui souvent servent à payer la valeur du défrichement de sa terre.

Les montagnes de Notre-Dame, dont j'ai parlé dans l'introduction de la *He Étude*, se présentent ici sous la forme des parties détachées d'un pays élevé et montagneux, séparées par les vallées de la Chaudière et du Saint-François.

La partie montagneuse commence à environ 25 milles du fleuve Saint-Laurent. A sa base se déroule sur une assez grande largeur une lisière de terrain médiocre et marécageux, située en arrière ou au fond des seigneuries. Des bonnes terres commencent là où le pays s'élève en formant une série de collines sans cesse renaissantes, assises sur une surface de riche terrain labourable d'une largeur d'environ 30 milles.

Au sud de cette région montagneuse s'étend une autre vallée, parallèle à la première, d'environ 30 milles de large et arrosée par le Haut-Saint-François et la Haute-Chaudière. C'est dans cette dernière vallée que se trouve aujourd'hui la plus grande partie des terres de la couronne qui sont disponibles. Comme elle est abritée et située plus au sud, elle jouit d'un climat plus doux que celle du St. Laurent et que les montagnes qui les séparent l'une de l'autre.

Grâce à la supériorité de son climat et de son sol, la vallée au sud de la région montagneuse dont je parle, s'est peuplée rapidement durant ces dernières dix années; et ce qui reste de terres disponibles sera bientôt occupé, au moins si on peut en juger par les efforts patriotiques que font plusieurs zélés Prêtres, tels que MM. les abbés Champeau, Dagenais et autres, concurremment avec la Société de Colonisation du Bas-Canada, établie à Montréal.

Ce territoire est également destiné à devenir le centre principal de l'établissement des manufactures de toutes espèces, dans

le pays, en conséquence des nombreuses rivières qui arrosent la contrée et qui offrent des pouvoirs d'eau considérables et avantageux, pouvant être exploités sans de trop grands capitaux.

RIVIÈRES PRINCIPALES.

Les principales rivières, outre la Chaudière, sont :

La rivière Saint-François, qui a deux sources principales, savoir : le lac Saint-François, situé dans le comté de Beauce, et le lac Memphrémagog, situé dans la ligne qui sépare les comtés de Stanstead et Bromé, sur la frontière du Vermont. La première de ces sources coule au sud pendant environ 30 milles, traversant les cantons Price, Coleraine, Garthby, Stratford, Weedon, Dudswell, Westbury et Ascot, après quoi la rivière prend son cours au nord-ouest, parcourant environ 80 milles dans la ligne qui sépare les cantons Ascot, Stoke, Windsor, Shipton, Kingsey, Simpson et Wendover, à l'Est, et ceux de Brompton, Melbourne, Durham, Wickham, Drummond et Upton, à l'Ouest, pour aller ensuite se jeter dans le lac Saint-Pierre. L'autre source, celle du lac Memphrémagog, de l'extrémité sud duquel plusieurs rivières descendent dans l'Etat du Vermont, alimente de plus la petite rivière Magog, dont les eaux coulent vers le Nord et traversent la ville de Sherbrooke, située à 19 milles de la sortie du dit lac, mettant en activité dans cette ville naissante plusieurs manufactures de coton, laine, drap, papier, seaux, et autres petites industries. La navigation de Sherbrooke au lac est gênée par plusieurs puissants obstacles naturels, tels que chutes, rapides, etc., de même qu'en descendant vers le fleuve, où se rencontrent les grandes chutes ou cascades de Brompton, qui ont deux milles de longueur; les petites chutes de Kingsey, quinze milles plus bas, et où la rivière devient très-resserrée, qui nécessite un portage, ainsi que d'autres difficultés aussi incommodes que dangereuses, causées par les courants rapides qui s'y rencontrent. Malgré cette alternative tracassière de transport par terre et par eau, le commerce qui se fait par cette voie est assez considérable. La largeur de la rivière Saint-François varie depuis deux arpents jusqu'à près d'un mille.

La rivière Nicolet, qui tire sa source d'un lac du même nom situé dans le canton Weedon, coule au nord-ouest à travers les cantons Ham, Chester, Arthabaska, Warwick, Bulstrode, Horton et Aston, pendant environ 47 milles, où elle se relie

avec une grande branche qui sort des cantons Shipton, Kingsay, Simpson et Wendover, et à ce point de jonction on donne à la rivière le nom de *Fourche*; de là à son embouchure, dans le lac Saint-Pierre, la rivière Nicolet a encore 21 milles à parcourir. Un des tributaires de cette rivière passe aussi à l'ouest du canton Halifax.

La rivière Bécancour, qui prend sa source dans les cantons Broughton et Leeds, se mêle avec plusieurs cours d'eau sortant d'Inverness, Halifax et Ireland, formés par plusieurs petits lac, tels que le lac à la Truite, dans le canton Ireland, le lac William, dans Halifax, et le lac Joseph, dans Inverness. On fait descendre par ces diverses branches de rivières une quantité considérable de pièces de bois. Après avoir arrosé les cantons Nelson et Somerset, et le front des cantons Stanfold et Bulstrode, dans la direction de l'Est, pendant environ 46 milles, la rivière Bécancour tourne au nord-ouest et coule l'espace d'environ 21 milles entre Aston et Maddington, et va se décharger dans le fleuve. Cette rivière étant très-coupée par des chutes, rapides et bas-fonds, n'est pas navigable. Cependant on prétend qu'elle peut être facilement rendue navigable au moyen de canaux peu dispendieux, depuis les chutes dans le canton d'Inverness jusqu'au lac Noir, dans le canton Coleraine, pour un espace de 51 milles.

De ce point, le Saint-François, qui arrose les cantons déjà mentionnés, offrirait une communication par eau facile et peu dispendieuse, jusqu'à la ville de Sherbrooke, au centre des cantons de l'Est. L'importance de cette communication par eau, qui parcourt un espace aussi considérable, est facile à concevoir et mérite l'attention publique.

Comme l'exprime si correctement J. B. E. Dorion, écrivain, membre du comté d'Arthabaska, dont l'énergie égale l'amour qu'il porte à la colonisation,—ce fut un malheur pour le pays et en particulier pour la population française du Bas-Canada, que les richesses que renferme le sol des cantons du sud n'aient pas été connues et appréciées il y a cinquante ans, comme elles commencent à l'être depuis une quinzaine d'années.

Et c'est peut-être un malheur plus grand encore que les préjugés contre les terres hautes des cantons du sud et la tenure de ces mêmes terres aient, pendant si longtemps, empêché nos compatriotes de s'y fixer en plus grand nombre pour y imprimer le cachet de leurs mœurs tempérées, de leurs habitudes morales, et retenir, par une attraction nouvelle, des milliers de canadiens qui sont allés aux États-Unis et dont les bras auraient été si utiles à l'avancement matériel du pays.

REVUE MANUFACTURIÈRE.

REGLEMENTS SUR LES MINES D'OR.

 ON Excellence le Gouverneur Général en Conseil, a approuvé les réglemens suivans sur les mines d'or :

1. Exploiter l'or sera censé signifier toute manière d'obtenir ou de recueillir l'or, soit des dépôts naturels, soit des rocs du pays. 2. Personne ne pourra exploiter une mine d'or sans permis. 3. Les droits que la Couronne a sur l'or seront transférés au moyen de permis temporaires. 4. Il ne sera prélevé aucun droit royal.

5. Il sera émis en faveur de tout propriétaire d'un terrain des permis pour les mines d'or, donnant le droit d'exploitation sur le lot; ces permis seront donnés pour des lots de cent acres, arpents, ou moins, tel que déterminé par les arpentages actuels, et demeureront en force pendant trois mois, susceptibles d'être renouvelés par demande et permis nouveaux, (excepté

dans le cas de mutation du terrain) aux mêmes taux et conditions; le tout néanmoins sujet aux ordres futurs de Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, ou aux dispositions législatives sur les mines d'or.

6. Toute personne désirant exploiter une étendue de terrain dans un territoire non arpenté, devra fournir un plan d'arpentage et le procès-verbal du terrain demandé, faits par un arpenteur provincial; la dite étendue de terrain ne devant pas comprendre plus de quatre cents acres, et devant être d'une dimension ou proportion de 40 chaînes sur 100, et bornée par des lignes courant vrai nord et sud, et est et ouest; ou se rapprocher de ces dimensions autant que la configuration de la localité le permettra. Il faudra prendre un permis séparé pour chaque cent acres.

7. Le nombre de personnes qu'il sera permis d'employer pour exploiter l'or ne

sera pas moins de cinq par permis, comprenant toutes celles employées directement à l'ouvrage ; et les permis seront émis sur paiement d'une piastre par chaque personne ainsi employée, avec un paiement ultérieur d'une piastre par chaque employé additionnel.

8. Il devra être fait à l'inspecteur des mines de la Division des rapports mensuels attestés sous serment, donnant le nom des personnes employées, la quantité d'or extraite chaque jour, et toute autre information que Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil pourra désirer.

9. Toute augmentation dans le personnel de ceux engagés en vertu du permis devra être rapportée à l'Inspecteur des mines de la Division sous dix jours de la date de tel emploi, en y joignant l'honoraire additionnel.

10. Lorsqu'un lot sera borné par un cours d'eau, qui ne s'y trouvera pas inclus, le permis s'étendra jusqu'au milieu d'icelui ; et quand un lot sera traversé par un cours d'eau, ce dernier sera compris dans le permis ; sous réserve, dans tous les cas, des droits du public dans les eaux navigables et flottables.

11. Les possesseurs de permis auront le droit de les transporter ; pourvu que tel transport soit notifié par écrit à l'Inspecteur des mines de la division, et sur paiement d'un honoraire d'une piastre. Tel transport et paiement devront être notés sur chaque permis.

12. Tout acquéreur de terres de la Couronne vendues et en partie payées seulement, ou son substitut, devra en faire paiement complet, avant d'obtenir un permis, et toute personne demandant un permis sur les terres vacantes de la Couronne devra acheter et payer en entier avant de le recevoir.

13. Toute demande de permis devra être faite par écrit à l'Inspecteur des mines de la Division, accompagnée des détails du titre et de la preuve.

14. Toute erreur ou fausse représentation de la part du requérant, relativement à son droit ou à sa propriété du terrain, ou tout défaut de se conformer à tous ou aucuns des présents réglemens ou aux ordres futurs de Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, ou aux dispositions législatives ou sujet des mines d'or (auxquelles le licencié sera sujet), entraînera l'annulation immédiate du permis.

Ces réglemens ne s'appliqueront pas à la seigneurie de Rigaud Vaudreuil.

Il a aussi plu à Son Excellence le Gouverneur Général nommer les deux Messieurs suivants Inspecteurs des mines d'or pour les Divisions sous-mentionnées, situées sur la côte sud du St. Laurent, savoir : Charles Lefevre de Bellefenille, écuyer, pour la division qui sera appelée *Division de la Chandière*, comprenant le territoire situé au nord-est de la ligne divisant les comtés de Nicolet, Arthabaska, Wolfe et Compton des comtés de Lotbinière, Mégantic et Beauce (excepté les townships de Spaulding, Ditchfield, Clinton et Woburn, qui seront inclus dans la division de St. François, et-dessous décrite), et dont le bureau sera à St. François de la Beauce ; et Daniel Mack, écuyer, pour la division qui sera appelée *Division de St. François*, comprenant le territoire situé au sud-ouest de la même ligne, avec les quatre townships ci-dessus mentionnés, et dont le bureau sera à Stanstead jusqu'à nouvel ordre. Toutes demandes pour permis de mines devront être adressées à ces officiers et faites suivant les formules qu'il fourniront à ceux qui en feront la demande.

Toutes les terres de la couronne non vendues dans les townships, dont les noms suivent sont pour le présent réservées pour les mines d'or, sous les réglemens susdits, et seront vendues au premier demandeur, à raison de deux dollars l'acre, payables argent comptant, en un seul paiement, et sans conditions d'établissement, etc.

Division de la Chandière.

Jersey, Marlow, Risborough, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, parties S. O. de Buckland et Standon, et l'augmentation, à Metgermette, dans l'Agence d'Andrew Ross, Ecuyer, Bureau à Frampton.

Ware et Langevin, dans l'Agence de H. Rouleau, Ecuyer, Bureau à St. Claire.

Daquam et Mailloux, dans l'Agence de S. V. Larue, Ecuyer, Bureau à St. Charles, Rivière Boyer.

Bellechasse, Roux et partie N. E. de Buckland, dans l'Agence de F. Lamontagne, Ecuyer, Bureau à St. Gervais.

Thetford, Broughton, Leeds, Inverness, Ireland, Halifax, Somerset et Nelson, dans l'Agence de John Hume, Ecuyer, Bureau à Leeds.

Price, Colrairie, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst et Shenley, dans l'Agence de Louis Labrecque, Ecuyer, Bureau à Lampton.

Division de St. François.

Winslow, Whitton, Hampden, Dutton, Woburn, Chesham, Marston, Clinton,

Spaulding et Ditchfield, dans l'Agence de W. Farwell, Ecuyer, Bureau à Robinson.

Stanstead, Barnston, Barford, Hereford, et Gore, Auckland, Clifton, Compton, Hatley, Magog ci-devant, Hatley, Orford, Ascott, Eaton, Newport, Westbury, Stoke, Brompton, Melbourne, Shipton, Cleveland, Windsor, Dudswell et Weedon, dans l'Agence de John Felton, Ecuyer, Bureau à Sherbrooke.

Potton, Sutton, Dundam, Stanbridge, Farnham, Granby, Shefford, Stukely, Ely, Roxton, Milton, Bolton, Brome et Magog, ci-devant Bolton, dans l'Agence de A. J. Kemp, Ecuyer, Bureau à Waterloo.

Acton, Durham, Kingsey, Simpson, Wickham et partie d'Upton, dans l'Agence de l'Honble. William Sheppard, Bureau à Wendover.

Wotton, Ham, Ham Sud, Wolfstown, Garthby et Stratford, dans l'Agence de J. T. Lebel, Ecuyer, Bureau à Watton.

Warwick, Chester, Tingwick et Horton, dans l'Agence d'Antoine Gagnon, Ecuyer Bureau à St. Christophe d'Arthabaska.

Les demandes d'achat de lots dans Arthabaska, Bulstrode et Stanfold, pour lesquels

il n'y a pas en ce moment d'agent doivent être adressées à ce Département.

Les demandes d'achats de lots, depuis que la vente des terres dans certains des townships sus-mentionnés a été suspendue, seront prises suivant la priorité de leur date, au prix ci-dessus, pourvu qu'elles soient renouvelées aux agents respectifs des Terres de la Couronne, le ou avant le 20^e jour de mai prochain. Après cette date, au cas où il y aurait plus d'une demande, les lots seront vendus par les dits agents au plus haut enchérisseur au-dessus du prix du départ, mais il ne sera pas vendu plus de 400 acres à une même personne. Toutes les demandes devront être adressées aux agents; ceiles pour les terrains non-arpentés devront être accompagnées du plan d'arpentage requis et du procès-verbal, rattachant le terrain arpenté avec quelque partie, comme d'un précédent arpentage du gouvernement.

ANDREW RUSSELL,

Assist. Commissaire,

des Terres de la Couronne.

Ces réglemens en ce qui regarde le prix des terres ont été rappelés depuis quelques jours, par le Gouverneur Général.

REVUE COMMERCIALE.

PEPINIERE DE PORT NEUF.

Le sousigné ayant commencé une pépinière d'arbres fruitiers et de plantes d'ornement, à Portneuf, sous l'habile direction de M. L'abbé Provancher, l'auteur du "Verger Canadien," est prêt à livrer au public, ce printemps, les plants d'écrits dans les pages de son catalogue.

Le vapeur *Yamaska*, capitaine l'Heureux, laisse Portneuf pour Québec, tous les lundis et vendredis; les plants convenablement empaquetés et étiquetés seront délivrés les mêmes jours à bord de ce vapeur au quai Champlain. Lorsque les ordres le comporteront, les plants seront déposés à bord d'autres vapeurs ou du Grand Tronc, suivant leur destination. Les ordres seront remplis suivant leur ordre de réception, et comme la pépinière est encore peu considérable, on fera bien d'envoyer les demandes d'aussi bonne heure que possible. Les expéditions commencent aussitôt que l'arrachage peut se faire, ordinairement entre le 20 et le 30 avril. Les demandes et les remises peuvent se faire par la poste, par lettres affranchies. Ls. MORISSET.

DEPOT CENTRAL

DE

GRAINES DE SEMENCE.

AU COIN DE LA PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Le sousigné s'empresse d'annoncer aux Sociétés d'Agriculture et aux cultivateurs, qu'il possède un assortiment complet de graines pour les jardins et les potagers, en même temps que pour la grande culture, à ses bas prix ordinaires.

Ayant disposé par encaen de toutes les graines qui me restaient de mon assortiment de l'an dernier, je suis en demeure de garantir la levée de toutes les graines dont je puis maintenant disposer, et l'acheteur n'a pas à craindre chez moi les mélanges qui se font ordinairement des graines anciennes avec les graines nouvelles.

Mon assortiment comprend :—
1000 lbs. graines de gros oignon rouge.

50 minots graines de navets variés.
 60 minots graines de betteraves variées.
 100 minots graines de trèfle du Vermont,
 de Rawdon, du Haut-Canada, An-
 glais, Hollandais et blanc.
 Graine de mil, de carottes, pois, fèves,
 radis, choux, concombres, melons,
 etc., etc., etc.

—Aussi—

An-delà de 400 variétés de fleurs dont le catalogue sera envoyé en s'adressant à

A. G. DAVIDSON, *Apothicaire*.
 Successeur de S. J. Lyman & Cie.,
 Place d'Armes, Montréal.

Nous recevons à l'instant, par le vapeur Peruvian, de la maison Vilmorin de Paris, une collection de ses plus nouveaux Dahlias. Chaque oignon vaut de 50 centins à \$1.

Les Dahlias Canadiens valent \$3 la douzaine. Nous avons aussi un assortiment complet de Gladiolus, Tulipes, Crocus et d'autres fleurs.

Poudres de condition pour Chevaux.

Souffre, nitre, soude, alun et toutes espèces de médecines patentées à des prix réduits pour les marchands de campagne.

A. G. DAVIDSON, *Apothicaire*.
 Successeur de S. J. Lyman & Cie.,
 Place d'Armes, Montréal.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

A PARTIR du 26 avril courant, et jusqu'à avis contraire, les vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir :

Le vapeur "Montréal," Capt. P. E. Cotté, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la place Jacques-Cartier, pour Québec tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à 6 heures précises, arrêtant en allant et revenant aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscau. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ces vapeurs, vu qu'un "tender" devra les transporter aux Vapeurs Océaniques, et cela sans charge extra.

Le vapeur "Europa," Capt. J. B. Labelle, partira pour Québec tous les Mardis, Jundis et Samedis soir, à 6 précises, arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Basticaun.

La vapeur "Napoléon," Cap. Charles Nelson, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à 3 heures P. M. arrêtant en allant et revenant à Sorel, Port St. François, et partant de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à 3 heures, P.M.

Le vapeur "Victoria," Capt. Ch. Daye-luy, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis à deux heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à St. Sulpice, Repentigny, Lavaltrie, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Lundis et Jundis matin, à 4 heures A.M.

Le vapeur "Chambly," Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P.M., arrêtant en allant et revenant à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire, St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis à 3 heures P.M. pour St. Denis, et de là tous les Lundis à 3 heures A. M., et les Mercredis à midi pour Montréal.

Le vapeur "L'Etoile," Capt. P. E. Malhiot, partira du quai Jacques-Cartier pour Terrebonne tous les Mardis et Vendredis, à 8 heures P. M., les Samedis et Lundis à 4 heures P. M., arrêtant en allant et revenant, au Bout de l'île et Lachenaie, et partira de Terrebonne tous les Lundis à 7 h. A.M., les Jundis à 8 h. A.M., les Mardis à 5 heures A. M., et les Samedis à 6 h. A. M.

Le vapeur "Terrebonne," Capt. L. H. Roy, partira du quai Jacques Cartier pour l'Assomption tous les Lundis et Samedis à 4 heures P. M., et les Mardis et Vendredis à 3 heures, arrêtant, en allant et revenant, à Boucherville, Varennes et St. Paul l'Hermitte, et partira de l'Assomption les Lundis à 7 h. A.M., les Mardis à 5 heures A.M., et les Samedis à 6 heures A.M.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 29 rue des Commissaires.

J. B. LAMERE,
 Agent général.

La compagnie du Richelieu est trop avantageusement connue de notre public pour que nous insistions sur les avantages qu'elle offre au transport des voyageurs et des produits. Son habile direction est à la fois une garantie de succès et une cause d'orgueil national pour notre pays.